



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET
LE SECTEUR INFORMEL (ENESI-2015)

Phase 1

Thème 6 : Conditions de travail et dialogue Social

Décembre 2016

Ministère de l'Economie, des Finances et
du Développement

Secrétariat Général

Institut national de la statistique
et de la démographie

Burkina Faso
Unité – Justice – Progrès



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET
LE SECTEUR INFORMEL (ENESI-2015)

Phase 1

Thème 6 : Conditions de travail et Dialogue Social

Décembre 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
LISTE DES TABLEAUX INTERNES	6
LISTE DES GRAPHIQUES INTERNES	6
LISTE DES TABLEAUX ANNEXES	6
Résumé exécutif	9
6.1 Revenus issus du travail	11
6.1.1 Formes de rémunération de l'emploi principal	11
6.1.2 Revenus de l'emploi principal	12
6.2 Sous-emploi	14
6.2.1 Sous-emploi visible	14
6.2.2 Sous-emploi invisible	17
6.2.3 Pluri - activité	19
6.3 Prestations sociales et dialogue social	21
6.3.1 Travailleurs bénéficiaires de prestations de sécurité sociale	21
6.3.2 Autres prestations	22
6.3.3 Congés payés ; congés maladie	22
6.5.4 Syndicalisation ou appartenance à une organisation professionnelle	23
Conclusion	24
ANNEXES STATISTIQUES	26

LISTE DES TABLEAUX INTERNES

Tableau 1 : Répartition des actifs occupés selon la forme de rémunération et le milieu de résidence	11
Tableau 2: Revenus moyen mensuel de l'emploi principal, en milliers de FCFA	12
Tableau 3 : Evolution du taux de sous-emploi visible involontaire selon le milieu de résidence, le sexe, niveau d'instruction et le secteur d'activité	14
Tableau 4: Evolution du taux de sous-emplois invisible selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le secteur d'activité	18
Tableau 5 : Proportion des actifs occupés selon le milieu de résidence et le sexe	20
Tableau 6: Répartition des actifs occupés bénéficiant d'une prestation de sécurité sociale de la CNSS ou de la CARFO	21

LISTE DES GRAPHIQUES INTERNES

Figure 1 : Répartition des actifs occupés selon la forme de rémunération du travail	9
Figure 2 : Evolution du taux de sous-emplois visible selon le milieu de résidence et le sexe	13
Figure 3 : Evolution du taux du sous-emploi visible volontaire selon le milieu de résidence et le sexe.*	14
Figure 4 : Evolution du taux de sous-emplois visible volontaire selon le niveau d'instruction	14
Figure 5 : Evolution du taux de sous-emploi invisible selon la région et le milieu de résidence	15
Figure 6: Evolution du taux de sous-emploi invisible selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction	17
Figure 7: Evolution de la proportion des actifs occupés bénéficiant d'une autre prestation selon le milieu de résidence	21
Figure 8 : Evolution de la proportion des actifs occupés ayant bénéficié de congés payés ou de congés maladies payés selon le milieu de résidence	22
Figure 9 : Evolution de la proportion des actifs occupés affiliés à une organisation syndicale ou à une organisation professionnelle	22

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Annexe 6. 1 : Taux de sous-emploi global au sens du BIT en %	25
Annexe 6. 2 : Taux de sous-emploi invisible en %	27
Annexe 6. 3 : Taux de sous-emploi visible involontaire en %	29
Annexe 6. 4 : Taux de sous-emploi visible volontaire en %	31
Annexe 6. 5 : Répartition des actifs occupés selon la déclaration à la sécurité sociale obligatoire (CNSS ou CARFO) en %	33
Annexe 6. 6 : Répartition des actifs occupés selon les congés maladie payés en %	35
Annexe 6. 7 : Répartition des actifs occupés selon les autres prestations de service sociale en %	37
Annexe 6. 8 : Répartition des actifs occupés selon la pluralité de leur activité en %	39
Annexe 6. 9 : Répartition des actifs occupés selon l'appartenance à une organisation syndicale professionnelle en %	41
Annexe 6. 10 : Répartition des actifs occupés selon l'appartenance à une organisation	

syndicale professionnelle en %	44
--	----

CHAPITRE VI : CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

Le présent chapitre fait une analyse des conditions d'activité des travailleurs examine la situation du dialogue social au sein des entreprises.

Résumé exécutif

La problématique des conditions de travail et du dialogue social est abordée dans ce chapitre sous trois aspects : la rémunération, le sous-emploi (visible et invisible) et les prestations sociales ainsi que le dialogue social.

En termes de rémunération, l'ENESI 2015 montre qu'un peu plus de la moitié des actifs occupés (50,7%) ne perçoivent pas de rémunération tandis que 21,1% sont rémunérés en nature. Seulement 8,4% des actifs occupés ont un salaire selon une certaine périodicité. La rémunération moyenne mensuelle au niveau national est estimée à 56 000 FCFA. Elle est moins élevée dans le secteur informel qui concentre la majeure partie des emplois (46 000 FCFA/mois). Dans les secteurs public et privé formel, les rémunérations moyennes mensuelles sont peu différentes : 156 000 FCFA dans le public contre 151 000 FCFA dans le privé formel. On note également que la structure de rémunération est cohérente avec la catégorie socio-professionnelle quel que soit le secteur institutionnel : les cadres supérieurs sont les mieux rémunérés et perçoivent en moyenne 253 000 FCFA/mois dans le public et 318 000 FCFA dans le privé formel.

Concernant le sous-emploi, on distingue le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible. Le sous-emploi visible (moins de 40 heures de travail par semaine) concerne 24% des actifs occupés dont 13% de sous-emploi involontaire et 11% de sous-emploi volontaire. Quant au sous-emploi invisible relatif à une rémunération horaire inférieure à la norme nationale ; le SMIG étant la référence, l'enquête montre qu'il frappe 7,6% des actifs occupés. Le phénomène est plus important en milieu urbain (18,3%) qu'en milieu rural (4,6%). Face à ces conditions de travail peu reluisantes, plusieurs actifs occupés s'adonnent à plusieurs activités. En effet, l'enquête révèle une pluriactivité concernant 36,5% des travailleurs. Cette pluriactivité est plutôt rurale (42,2%) qu'urbaine (16,1%).

Au registre des prestations sociales et du dialogue social, les indicateurs mettent en exergue une quasi-absence de protection sociale et une faible participation des travailleurs à l'animation du dialogue social. En effet, seulement 2,1% des travailleurs ont déclaré être affiliés à un système de sécurité sociale. La proportion est la même pour ceux bénéficiant de congés payés. La proportion s'améliore légèrement pour les autres prestations (indemnités, primes, services médicaux et autres avantages) et concerne 5,8%

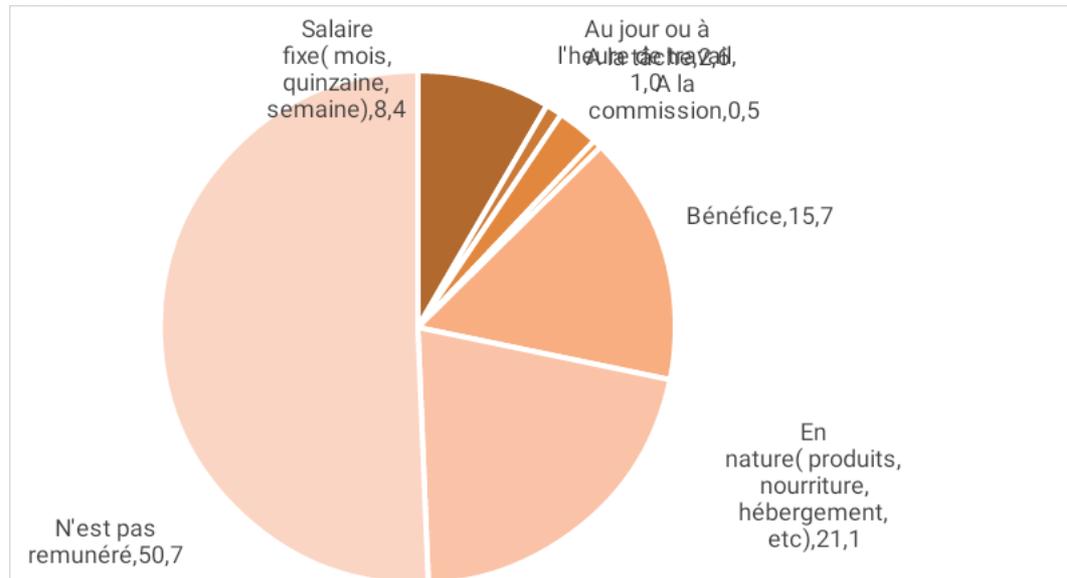
des travailleurs. En ce qui concerne le dialogue social, il est animé par une infime partie des travailleurs : seulement 1,6% des travailleurs appartiennent à une organisation syndicale, 2,3% à une organisation professionnelle et 0,1% aux deux types d'organisation.

6.1 Revenus issus du travail

6.1.1 Formes de rémunération de l'emploi principal

Les individus perçoivent une rémunération en contrepartie du travail fourni. On distingue sept formes de rémunération du travail qui sont : le salaire fixe, la rémunération au jour ou à l'heure, la rémunération à la tâche, la commission, le bénéfice et la rémunération en nature.

Figure 1 : Répartition des actifs occupés selon la forme de rémunération du travail



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Plus de la moitié des actifs occupés ne sont pas rémunérés

En 2015, la proportion des travailleurs qui affirment ne pas être rémunérés dans leur activité principale est de cinq travailleurs pour dix rencontrés (50,7%). En milieu urbain, la proportion des travailleurs non rémunérée est faible (19,7%) comparée à celle du milieu rural qui se situe à 59,5%. Les emplois non rémunérés concernent surtout les jeunes ; dans la tranche d'âge des actifs occupés de 15 à 24 ans, 73,9% d'entre eux affirment ne pas être rémunérés dans leur activité principale contre 46,7% pour la tranche d'âge de 25 à 34 ans.

Une proportion importante d'actifs sont rémunérés en nature ; la proportion des actifs dont le travail est rémunéré en nature est estimée à 21,1%. Tout comme les actifs non rémunérés, ce phénomène est plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, la proportion des actifs occupés qui sont rémunérés sous cette forme est de 25,3% contre 6,2% pour le milieu urbain.

Seulement 8,4% des travailleurs disposent d'un salaire fixe

Plus de la moitié des actifs occupés ne perçoivent pas directement une rémunération issue de leur emploi principal, 21,1% sont rémunérés en nature, 8,4% disposent de salaire fixe et 15,7% sont rémunérés sur le bénéfice.

Le salaire est la forme de rémunération la plus utilisée pour l'analyse du revenu issu du travail. En général, les personnes qui disposent d'un emploi permanent sont rémunérées sous forme salariale si elles sont employées, et sous formes de bénéfiques si elles sont employeurs ou travaillent pour leur propre compte. La proportion des actifs occupés qui disposent d'un emploi salarié est de 8,4%. La répartition des emplois salariés présente de fortes disparités selon le milieu de résidence et la région géographique. En milieu urbain, 32,6% des travailleurs ont des salaires fixes contre seulement 1,5% pour le milieu rural. Une analyse selon la région montre que la proportion des actifs occupés qui disposent d'un salaire fixe est plus élevée dans le Centre et les Hauts Bassins. Dans la région du Centre, 34,9% des actifs occupés disposent d'un salaire fixe contre 9,8% pour celle des Hauts bassins.

La proportion des actifs qui perçoivent un bénéfice est légèrement plus élevée que celle des salariés fixes. Elle est estimée à 15,7% des actifs occupés et inégalement répartie selon le milieu de résidence. En milieu urbain, elle se situe à 29,6% contre 11,8% en milieu rural.

4,2% des travailleurs exercent des activités occasionnelles

Les actifs occupés qui sont rémunérés au jour ou à l'heure, à la tâche et à la commission sont considérés ici comme exerçant des activités occasionnelles. La proportion des actifs occupés qui exercent un travail rémunéré au jour ou à l'heure est de 1%. Cette proportion évolue à 2,6% pour les actifs rémunérés à la tâche et à 0,5% pour ceux qui sont rémunérés à la commission.

Tableau 1 : Répartition des actifs occupés selon la forme de rémunération et le milieu de résidence

	Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine)	Au jour ou à l'heure de travail	A la tâche	A la commission	Bénéfice	En nature (produits, nourriture, hébergement, etc.)	N'est pas rémunéré
National	8,4	1,0	2,6	0,5	15,7	21,1	50,7
Urbain	32,6	3,1	7,8	1,5	29,6	6,2	19,3
Rural	1,5	0,5	1,2	0,3	11,8	25,3	59,5

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Quel que soit le secteur institutionnel considéré, la hiérarchie salariale est toujours respectée, des cadres supérieurs aux

6.1.2 Revenus de l'emploi principal

Les revenus tirés de l'emploi principal présentent de fortes disparités selon le milieu de résidence et le secteur institutionnel

Les revenus perçus de l'emploi principal constituent un bon indicateur de la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels. Ils varient suivant les différents secteurs institutionnels. Le revenu moyen mensuel tiré de l'emploi principal par travailleur en 2015 est de 56 000 FCFA au niveau national. Dans les ONGs/Associations, les revenus mensuels moyens sont les plus élevés (293

600) alors que dans le public et le privé formel, il est de 156 000 FCFA et 151 600 FCFA respectivement. Dans le secteur des entreprises privées informelles et des ménages, qui concentre la plupart des emplois, le revenu mensuel moyen est 46 000FCFA.

Quel que soit le secteur institutionnel considéré, on constate que la structure des salaires est cohérente selon la catégorie socioprofessionnelle du travailleur. Les premiers responsables gagnent un revenu du travail dans l'emploi principal en moyenne plus élevé à ceux de leurs subalternes. Les cadres supérieurs sont en moyenne les mieux rémunérés : 253 100FCFA dans le secteur public et 317 600FCFA dans le privé formel.

Tableau 2: Revenus moyen mensuel de l'emploi principal, en milliers de FCFA
Secteur institutionnel

	Administration publique	Entreprise Privé formel	Ménages	ONG Association	Ensemble
<i>National</i>	156	151,7	46,3	293,6	56,0
<i>Urbain</i>	163,0	156,0	62,5	319	86,0
<i>Rural</i>	117,0	94,2	39,2	83,0	40,5

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

6.2 Sous-emploi

Le chômage au sens élargi est le plus adapté au contexte national par rapport aux taux de chômage BIT et touche 4% de la population active. Ceci est un bon profil du marché de travail national en ce sens que peu d'actifs ne participent pas à l'activité économique. Cependant, une analyse basée uniquement sur le taux de chômage pourrait dissimuler des cas spécifiques sur la situation du travail qu'il ne faudrait pas négliger. Il s'agit notamment du phénomène de sous-emplois qui fait l'objet de l'analyse dans cette section.

24% des actifs occupés travaillent moins de 40 heures par semaine dans leurs activités principales. En outre, environ 5% des actifs occupés perçoivent un revenu horaire inférieur à la norme nationale.

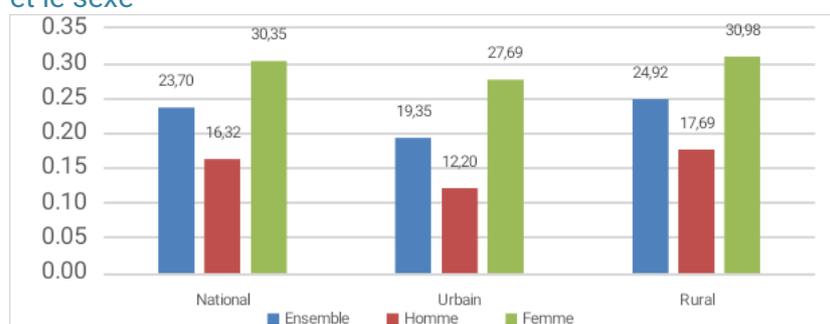
6.2.1 Sous-emploi visible

En prenant en compte la durée hebdomadaire maximale de 40 heures du travail, le sous-emploi visible est une situation qui caractérise les actifs occupés travaillant moins de 40 heures par semaine dans leur emploi principal. Cette situation peut être involontaire à cause des raisons liées à l'employeur ou à cause d'une mauvaise conjoncture économique ; on parle alors de sous-emploi visible involontaire. Cette situation peut être aussi volontaire pour des raisons personnelles à l'employé ; on parle dans ce cas de sous-emploi visible volontaire.

24% d'actifs occupés travaillent moins de 40 heures par semaine dans leur emploi principal

La proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi visible s'établit à 23,7%, une situation qui montre qu'environ une personne sur quatre n'est pas pleinement occupée par son emploi principal. Le phénomène varie selon le milieu de résidence. En milieu urbain le taux de sous-emploi visible s'établit à 19,3% contre 24,9% en milieu rural. Le sous-emploi sévit plus au sein de la population active féminine avec un taux de 30,3% alors qu'au sein de celle masculine, elle s'établit à 16,3%. Cette tendance entre hommes et femmes reste inchangée selon que l'on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural.

Figure 2 : Evolution du taux de sous-emploi visible selon le milieu de résidence et le sexe



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

13% d'actifs occupés travaillent involontairement moins de 40 heures par semaine dans leur emploi principal

Le sous-emploi visible involontaire touche 12,5% de la population active occupée. Il présente des disparités selon le niveau d'instruction des actifs occupés, le secteur institutionnel, le milieu de résidence et le sexe. Il sévit moins chez les actifs occupés n'ayant aucun niveau d'instruction (12,9%) que chez eux ayant un niveau supérieur (15,0%). Les actifs ayant le niveau secondaire sont le plus touchés (17,8%) tandis que ceux de niveau primaire ont le plus faible taux (10,2%). La situation du sous - emploi selon le secteur institutionnel présente un taux plus élevé dans le secteur public (21,8%). Le taux baisse sensiblement pour situer à 12,3% dans le secteur informel non agricole et 9,3% dans le secteur formel. Le sous-emploi visible involontaire se manifeste plus en milieu rural (12,9%) qu'en milieu urbain (11,2%).

Tableau 3 : Evolution du taux de sous-emploi visible involontaire selon le milieu de résidence, le sexe, niveau d'instruction et le secteur d'activité

	National	Urbain	Rural
Sexe			

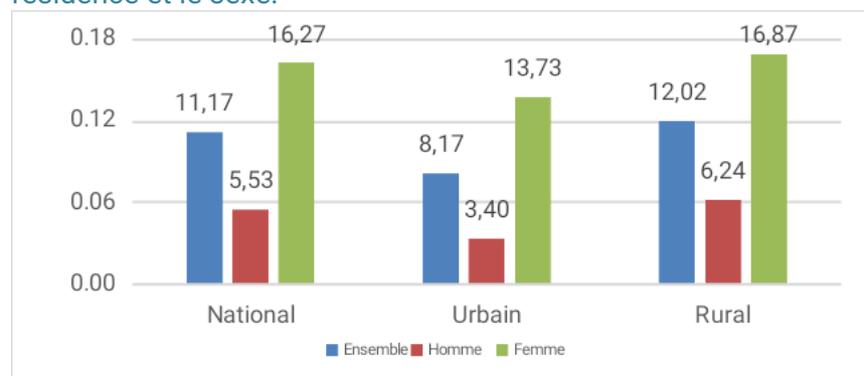
	National	Urbain	Rural
Ensemble	12,5	11,2	12,9
Homme	10,8	8,8	11,5
Femme	14,1	14,0	14,1
Niveau d'instruction			
Aucun	12,9	10,5	13,2
Primaire	10,2	10,0	10,3
Post-primaire	11,9	10,2	13,7
Secondaire	17,8	17,1	20,0
Supérieur	15,0	15,0	14,7
Secteurs d'activité			
APU	21,8	18,7	38,4
Entreprises Formelles	9,3	8,6	19,4
Entreprises informelles	12,3	10,5	12,8
ISBL-SM	8,3	10,5	0,00

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

11% d'actifs occupés travaillent volontairement moins de 40 heures par semaine dans leur emploi principal

Le sous-emploi visible volontaire touche 11,2% de la population active occupée ; il est inégalement réparti selon le milieu de résidence et concerne 8,2% de la population active occupée en milieu urbain contre 12,0% pour le milieu rural. Dans l'ensemble, il est plus élevé chez les femmes (16,3%) que chez les hommes (5,5%).

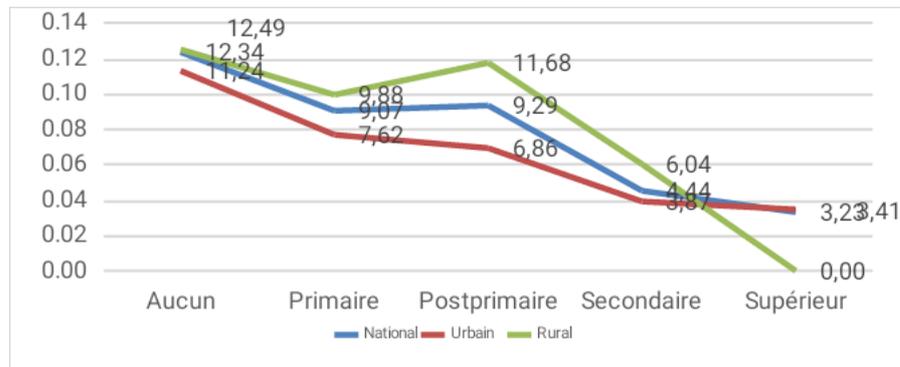
Figure 3 : Evolution du taux du sous-emploi visible volontaire selon le milieu de résidence et le sexe.*



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Le taux du sous-emploi visible volontaire baisse à mesure que le niveau d'instruction de l'individu croît. En effet, il s'établit à 12,3% pour les actifs occupés n'ayant aucun niveau d'instruction et à 3,2% pour ceux ayant un niveau supérieur.

Figure 4 : Evolution du taux de sous-emplois visible volontaire selon le niveau d'instruction



Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Il se situe à un niveau de 9% pour les actifs ayant un niveau primaire et post-primaire contre 4,4% pour le niveau secondaire. On observe également des disparités selon le milieu de résidence croisée avec le niveau d'instruction. Dans le milieu urbain, son évolution est similaire à celui du niveau national. Quant au milieu rural, il ressort que le taux de sous-emploi est nul pour le groupe d'individu ayant le niveau supérieur et résidant en milieu rural.

6.2.2 Sous-emploi invisible

Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG au nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine soit : 185,67 FCFA/heure.

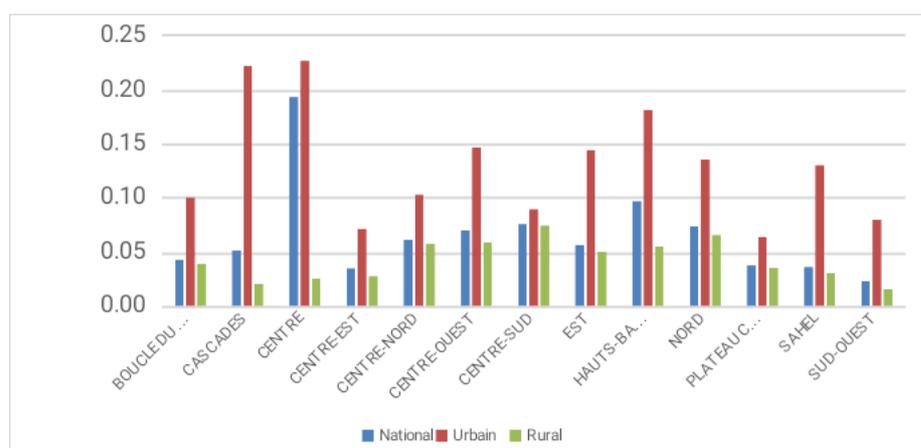
Le niveau du revenu issu de l'emploi et le nombre d'heures consacré à l'emploi principal sont les éléments qui déterminent la situation de sous-emploi invisible.

7,6% d'actifs occupés perçoivent un salaire horaire inférieur à la norme nationale comme rémunération de leur emploi principal

La proportion de la population active occupée en situation de sous-emploi invisible est de 7,6%. Il est plus élevé en milieu urbain (18,3%) qu'en milieu rural (4,6%). La région du centre est la plus touchée par le phénomène avec 19,4% des travailleurs percevant un revenu horaire inférieur au SMIG; elle est suivie par celle des Hauts-Bassins (9,7%), le Centre-Sud (7,6%), du Nord (7,4%) et du Centre-Ouest (7,0%). La région du Sud-ouest est la moins touchée avec un taux de 2,4%.

Figure 5 : Evolution du taux de sous-emploi invisible selon la région et le milieu de résidence.

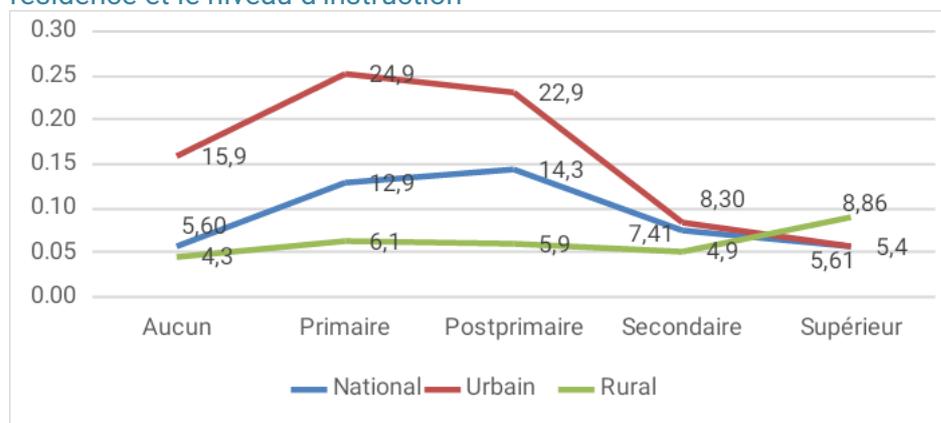
L'analyse du sous-emploi invisible montre qu'il dépend du milieu de résidence ainsi qu'au niveau d'instruction des



Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

L'évolution du taux de sous-emploi invisible selon le niveau d'instruction présente deux tendances. Son allure est croissante pour les individus dont le niveau d'instruction est inférieur au post primaire. Il s'établit à 5,6% pour les actifs n'ayant aucun niveau d'instruction, à 12,9% pour ceux ayant un niveau d'instruction primaire et 14,3% pour le post-primaire ; il décroît à mesure que le niveau d'instruction de l'individu augmente pour le groupe des actifs dont le niveau d'instruction excède celui du post-primaire. Ainsi, pour ceux ayant un niveau supérieur, le taux s'établit à 5,6%, et pour ceux ayant un niveau secondaire il se situe à 7,4%. L'évolution du taux de sous-emploi invisible en milieu urbain présente la même allure que celle au niveau national. En milieu rural, il croît avec le niveau d'instruction à l'exception du niveau secondaire et supérieur pour lesquels il commence à baisser.

Figure 6: Evolution du taux de sous-emploi invisible selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction



Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

L'ampleur du sous-emploi invisible varie fortement selon le sexe avec un taux de 8,5% chez les hommes et 6,8% chez les femmes. Il présente également des disparités selon les secteurs institutionnels : son plus haut niveau s'observe dans le secteur privé formel où il s'établit à 22,6% et son plus bas niveau dans

le secteur des administrations publiques avec un taux de 3,0%. Dans le secteur privé informel le taux de sous-emploi invisible s'établit à 7,5% contre 4,8% dans le secteur des Institutions Sans But Lucratif au service des ménages.

Tableau 4: Evolution du taux de sous-emplois invisible selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le secteur d'activité

	National	Urbain	Rural
Sexe			
Ensemble	7,63	18,32	4,62
Homme	8,52	20,94	4,39
Femme	6,83	15,27	4,81
Niveau d'instruction			
Aucun	5,60	15,86	4,26
Primaire	12,86	24,95	6,12
Post primaire	14,34	22,94	5,87
Secondaire	7,41	8,30	4,90
Supérieur	5,61	5,43	8,86
Secteurs d'activité			
APU	3,02	3,29	1,56
Entreprises Formelles	22,73	22,87	20,87
Entreprises informelles	7,46	19,91	4,61
ISBL-SM	4,82	6,09	0,00

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

6.2.3 Pluri - activité

La pluri - activité est la situation des actifs occupés exerçant une ou plusieurs activités secondaires. Son ampleur est mesuré par le taux de pluri - activité qui désigne le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population active occupée.

La pluriactivité concerne 36,5% des travailleurs

On estime à 36,5% la proportion de la population active occupée qui exerce au moins une activité secondaire. Le phénomène de pluri - activité présente des disparités selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction. Le taux de pluriactivité est plus faible en milieu urbain (16,1%) qu'en milieu rural (42,2%). Selon le sexe, il ressort que les hommes sont plus touchés que les femmes. Le taux s'établit à 43,1% au sein de la population active occupée masculine et 30,6% pour la population active occupée féminine. La propension à exercer un emploi secondaire diminue à mesure que le niveau d'instruction des actifs croit. Ainsi, le taux de pluriactivité passe 39,7% pour la population active occupée n'ayant aucun niveau d'instruction à 9,2% pour le supérieur.

Un tiers des actifs occupés exercent au moins une activité secondaire ; Cette pratique est plus courante en milieu rural où elle touche 42,2% des travailleurs par rapport au milieu urbain dont le taux de pluriactivité est de

Tableau 5 : Proportion des actifs occupés selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction

	National	Urbain	Rural
Sexe			
Ensemble	36,5	16,1	42,2
Homme	43,1	16,6	51,9
Femme	30,6	15,4	34,2
Niveau d'instruction			
Aucun	39,7	23,6	41,8
Primaire	35,9	15,1	47,6
Post primaire	24,1	9,9	37,9
Secondaire	13,5	7,8	29,2
Supérieur	9,2	8,3	25,7

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

6.3 Prestations sociales et dialogue social

Les conditions de travail intègrent aussi bien le revenu et la charge horaire lié au travail, que des différents types de prestations qui doivent l'accompagner. Ces prestations comprennent celles de la CARFO, de la CNSS, le droit à des congés payés, à des congés maladie, le droit à la syndicalisation ou à l'adhésion à une organisation professionnelle.

6.3.1 Travailleurs bénéficiaires de prestations de sécurité sociale

Une faible proportion (2,1%) des travailleurs sont déclarés au système de sécurité sociale avec en plus des disparités liées au milieu de résidence et au niveau d'instruction.

Une faible proportion des actifs occupés sont déclarés à la CARFO ou à la CNSS (2,1%). En milieu urbain, la proportion s'améliore un peu plus et s'établit à 8,8% contre 0,25% pour le milieu rural. Le taux de déclaration des travailleurs à la sécurité sociale augmente avec le niveau d'instruction. En effet, les travailleurs n'ayant aucun niveau d'instruction sont les moins déclarés à la CNSS avec seulement 0,7% de personnes déclarées. Ce taux passe à 44,2% pour les travailleurs de niveau d'instruction supérieur. La proportion des personnes déclarées est de 35,0% pour le niveau secondaire, 8,1% pour le post primaire et 2,4% pour le primaire. La répartition des actifs occupés bénéficiant d'une prestation de sécurité sociale de la CNSS ou de la CARFO varie selon le genre. La proportion des hommes déclarés (3,4%) est plus importante que celle des femmes (1,0%). Cette configuration de répartition entre hommes et femmes reste inchangée quel que soit le milieu de résidence.

Une faible proportion des travailleurs ont affirmé avoir bénéficié de prestations de sécurité sociale, de congés payés ou de congés maladies payés. Environ 1,6% des travailleurs sont affiliés à une organisation syndicale contre 2,3% pour les organisations professionnelles

Tableau 6: Répartition des actifs occupés bénéficiant d'une prestation de sécurité sociale de la CNSS ou de la CARFO

	National	Urbain	Rural
Sexe			
Ensemble	2,1	8,8	0,3
Homme	3,4	12,0	0,5
Femme	1,0	5,2	0,1
Niveau d'instruction			
Aucun	0,7	0,0	0,1
Primaire	2,4	0,2	1,0
Post primaire	8,2	0,7	4,4
Secondaire	34,9	13,5	29,3
Supérieur	44,2	29,8	43,4

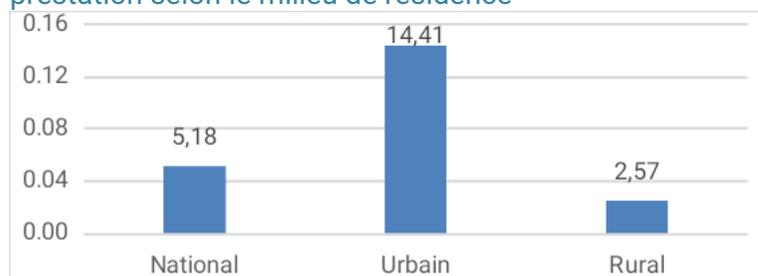
Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

6.3.2 Autres prestations

Une faible proportion de bénéficiaires (5,2%) a des prestations d'indemnité, de primes, de services médicaux ou d'avantages liés au travail

Les travailleurs, en plus des prestations de sécurité sociale qu'ils peuvent bénéficier de la CARFO ou de la CNSS, peuvent bénéficier d'autres types de prestations. Il s'agit entre autres, des indemnités, des primes de différents types, des services médicaux ou des avantages en nature. La proportion des actifs qui bénéficient de telles prestations est de 5,2%. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain où elle s'établit à 14,4% comparativement au milieu rural où elle est de 2,6%.

Figure 7: Evolution de la proportion des actifs occupés bénéficiant d'une autre prestation selon le milieu de résidence



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

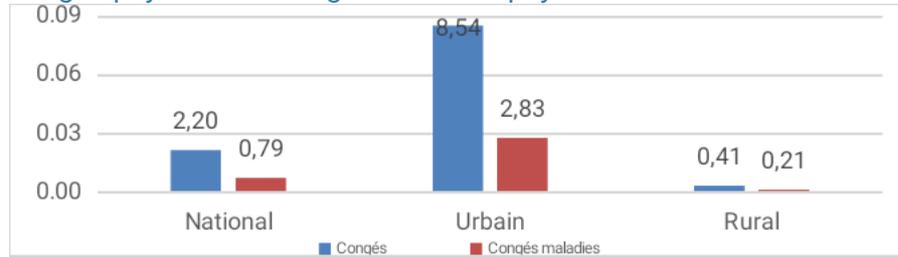
6.3.3 Congés payés ; congés maladie

Des emplois en majorité dépourvus de congés payés ou de congés maladies payés

Les congés payés ainsi que les congés maladie payés sont des formes de prestations que les travailleurs peuvent bénéficier dans le cadre de leur activité. Ce sont des types de prestations favorables au bien être des travailleurs qui en bénéficient. En effet, elles permettent aux travailleurs de pouvoir se reposer sans aucun risque de perte d'emploi ou de revenu, ou en cas de maladie de continuer à disposer de moyen de subsistance. Une faible proportion de travailleurs (2,2%) affirme avoir bénéficié de congés payés. On note une importante disparité selon le milieu de résidence. En milieu urbain, la proportion des travailleurs qui ont bénéficié de congés payés est de 8,5%. En milieu rural, elle est négligeable et est estimée à 0,4%. Quant aux congés maladies payés, seulement 0,8% des actifs disent en avoir bénéficié.

Figure 8 : Evolution de la proportion des actifs occupés ayant bénéficié de

congés payés ou de congés maladies payés selon le milieu de résidence



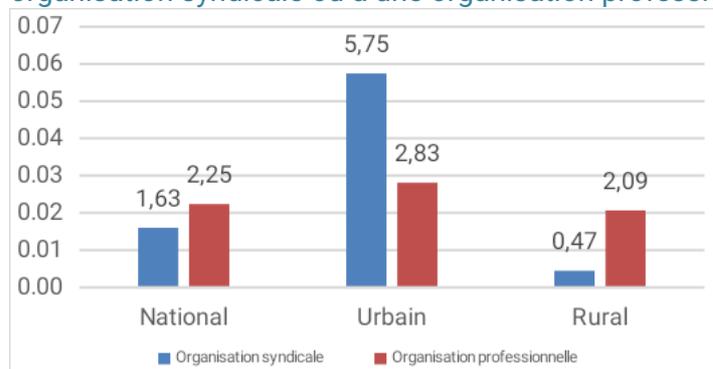
Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

6.5.4 Syndicalisation ou appartenance à une organisation professionnelle

Une faible participation des travailleurs aux organisations syndicales ou professionnelles

Les organisations syndicales permettent de créer et de maintenir un dialogue social sur les conditions de travail entre les employeurs et leurs employés. En outre, la liberté pour les travailleurs d'adhérer à une organisation professionnelle est un facteur favorisant le bien-être de l'employé. A ce jour, peu de travailleurs sont affiliés à une organisation syndicale ou professionnelle. Il ressort de l'ENESI que 1,6% des actifs affirment appartenir à un syndicat, 2,3% à une organisation professionnelle et 0,1% aux deux. L'affiliation des travailleurs aux organisations syndicales ou professionnelles est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. La proportion des actifs qui appartiennent à une organisation syndicale en milieu urbain est de 5,8% contre 0,5% pour le milieu rural. Elle est pour les actifs qui sont affiliés à une organisation professionnelle de 2,8% en milieu urbain contre 2,1% pour le milieu rural.

Figure 9 : Evolution de la proportion des actifs occupés affiliés à une organisation syndicale ou à une organisation professionnelle



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Conclusion

L'analyse des conditions de travail et du dialogue social a permis de rendre compte des différentes formes et des niveaux de rémunération existants au Burkina Faso, d'appréhender les différents types de sous-emploi et de les quantifier mais aussi d'apprécier la qualité des prestations sociales et le niveau d'implication des travailleurs dans le dialogue social.

En ce qui concerne les formes de rémunération, il en existe essentiellement trois : la rémunération en nature (21,1% des actifs occupés), les salaires fixes selon une périodicité (8,4%) et la rémunération au bénéfice (15,7%). La plus grande partie des actifs occupés (50,7%) ne perçoivent pas de rémunération. Quant aux niveaux de rémunération, la moyenne mensuelle au niveau national est estimée à 56 000 FCFA. Elle est moins élevée dans le secteur informel qui concentre la majeure partie des emplois (46 000 FCFA/mois). Ces niveaux de rémunération sont tirés vers le bas par le milieu rural où la rémunération moyenne mensuelle est estimée à 40 500 FCFA contre 86 000 FCFA en milieu urbain. Dans les secteurs public et privé formel, les rémunérations moyennes mensuelles sont peu différentes : 156 000 FCFA dans le public contre 151 000 FCFA dans le privé formel. On note également que la structure de rémunération est cohérente avec la catégorie socio-professionnelle quel que soit le secteur institutionnel : les cadres supérieurs sont les mieux rémunérés et perçoivent en moyenne 253 000 FCFA/mois dans le public et 318 000 FCFA dans le privé formel.

Concernant le sous-emploi, on distingue le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible. Le sous-emploi visible (moins de 40 heures de travail par semaine) concerne 24% des actifs occupés dont 13% de sous-emploi involontaire et 11% de sous-emploi volontaire. Le phénomène est plus important en milieu rural (24,9%) qu'en milieu urbain (19,3%) et concerne plus les femmes (30,3%) que les hommes (16,3%). Quant au sous-emploi invisible relatif à une rémunération horaire inférieure à la norme nationale ; le SMIG étant la référence, l'enquête montre qu'il frappe 7,6% des actifs occupés. Il concerne beaucoup plus le milieu urbain (18,3%) que le milieu rural (4,6%). En milieu urbain, le sous-emploi invisible emprunte une courbe ascendante quand on va des « sans niveau » vers ceux qui ont un niveau post-primaire où le taux de sous-emploi invisible atteint un pic pour décroître à son niveau le plus bas pour les actifs occupés du niveau supérieur. C'est également un phénomène qui touche plus le privé formel (22,6%) que le secteur public (3,0%). Face à ces conditions de travail peu reluisantes, plusieurs actifs occupés s'adonnent à plusieurs activités. En effet, l'enquête révèle une pluriactivité concernant 36,5% des travailleurs. Cette pluriactivité est plutôt rurale (42,2%) qu'urbaine (16,1%).

Au registre des prestations sociales et du dialogue social, les indicateurs mettent en exergue une quasi-absence de protection sociale et une faible participation des travailleurs à l'animation du dialogue social. En effet, seulement 2,1% des travailleurs ont déclaré être affiliés à un système de sécurité sociale. Ce taux passe à 44,2% pour les travailleurs de niveau d'instruction supérieur. La proportion des personnes déclarées est de 35,0% pour le niveau secondaire, 8,1% pour le post primaire et 2,4% pour le primaire. La proportion de ceux bénéficiant de congés payés est de l'ordre de 2,2%. La proportion s'améliore légèrement pour

les autres prestations (indemnités, primes, services médicaux et autres avantages) et concerne 5,8% des travailleurs. En ce qui concerne le dialogue social, il est animé par une infime partie des travailleurs : seulement 1,6% des travailleurs appartiennent à une organisation syndicale, 2,3% à une organisation professionnelle et 0,1% aux deux types d'organisation. Ce qui laisse penser que les mouvements sociaux sont beaucoup plus animés par les travailleurs du secteur public bien que les organisations syndicales et professionnelles foisonnent dans les secteurs formels et informels.

ANNEXES STATISTIQUES

Annexe 6.1 : Taux de sous-emploi global au sens du BIT en %

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
National	19,4	24,9	23,7
Milieu de résidence			
Urbain	19,4	,0	19,4
Rural	,0	24,9	24,9
Région			
BOÛCLE DU MOUHOUN	21,2	26,2	25,8
CASCADES	20,1	30,8	29,2
CENTRE	16,4	27,5	18,2
CENTRE-EST	25,7	27,5	27,2
CENTRE-NORD	22,2	10,9	11,8
CENTRE-OUEST	27,8	36,0	35,0
CENTRE-SUD	19,8	20,6	20,5
EST	21,7	28,6	28,2
HAUTS-BASSINS	16,9	23,8	21,5
NORD	24,0	21,3	21,6
PLATEAU CENTRAL	25,5	24,8	24,9
SAHEL	26,4	15,2	15,8
SUD-OUEST	39,6	39,4	39,4
Niveau d'instruction de l'enquêté			
Aucun	21,8	25,7	25,2
Primaire	17,6	20,2	19,3
Postprimaire	17,0	25,4	21,2
Secondaire	20,9	26,0	22,3
Supérieur	18,4	14,7	18,2
Sexe de l'enquêté			
Masculin	12,2	17,7	16,3
Feminin	27,7	31,0	30,3
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	19,5	22,8	22,2
25-34 ans	17,5	25,0	23,0
35-44 ans	18,0	24,2	22,7
45-54 ans	21,0	24,6	23,8
55-64 ans	26,3	29,1	28,6
65 ans et plus	26,1	33,1	32,3
Jeunes de 15-24ans			
15-24 ans	19,5	22,8	22,2
25 ans et plus	19,3	25,8	24,3
Jeunes de 15-34ans			
15-34 ans	18,3	23,8	22,6
35 ans et plus	20,6	26,3	25,0
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	19,6	31,8	21,8
Salarié du privé FORMEL	14,9	24,5	15,5
Salarié du privé INFORMEL	16,9	18,3	17,3
Employeur	16,4	16,8	16,7
Trav. Compte Propre	20,9	25,1	24,6
Travailleur familial	22,7	24,6	24,3
Apprenti	28,0	25,7	26,6
Inclassable	23,1	13,9	18,9
Chômeur	20,6	55,1	26,9
Inactif	19,8	34,6	28,8
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	18,9	50,2	20,0

Cadre moyen, agent de maîtrise	17,0	45,6	21,1
Employé/ ouvrier qualifié	14,2	36,4	17,7
Employé/ ouvrier semi qualifié	12,3	14,1	12,6
Manoeuvre	14,9	9,7	13,6
Employeur	9,1	16,9	14,0
Travailleur pour compte propre	22,6	22,6	22,6
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	28,0	27,0	27,0
Apprenti	10,1	10,9	10,3
Inclassable	33,3	7,1	21,3
Secteur institutionnel			
APU	20,8	40,1	23,8
Entreprises modernes	9,5	19,4	10,2
Ménages	20,2	24,9	24,0
ISBL-SM	17,6	,0	13,9
Branche d'activité			
Agriculture, élevage	28,2	24,5	24,7
Sylviculture, pêche, chasse	62,1	49,8	51,2
Extraction	16,5	13,3	14,0
Industries agroalimentaires	28,1	36,2	32,2
Autres industries manufacturières	13,9	25,0	17,0
BTP	15,4	31,3	19,0
Commerce	13,1	25,3	16,0
Transport et courrier	6,0	18,3	7,6
Hôtellerie, restauration	22,5	38,7	28,2
Télécommunications	3,0	,0	3,0
Services financiers	7,4	,0	6,6
Autres services	21,8	36,5	24,0
Secteur d'activité			
Primaire	28,5	24,6	24,8
Secondaire	18,0	26,4	21,5
Commerce	13,1	25,3	16,0
Services	19,5	35,6	22,5

Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 6. 2 : Taux de sous-emploi invisible en %

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
National	18,3	4,6	7,6
Milieu de résidence			
Urbain	18,3	,0	18,3
Rural	,0	4,6	4,6
Région			
BOUCLE DU MOUHOUN	10,1	4,0	4,4
CASCADES	22,3	2,2	5,2
CENTRE	22,7	2,6	19,4
CENTRE-EST	7,2	2,8	3,5
CENTRE-NORD	10,3	5,8	6,2
CENTRE-OUEST	14,8	5,9	7,0
CENTRE-SUD	9,0	7,5	7,6
EST	14,5	5,1	5,7
HAUTS-BASSINS	18,2	5,6	9,7
NORD	13,6	6,6	7,4
PLATEAU CENTRAL	6,4	3,6	3,8
SAHEL	13,1	3,1	3,7
SUD-OUEST	8,1	1,6	2,4
Niveau d'instruction de l'enquêté			
Aucun	15,9	4,3	5,6
Primaire	24,9	6,1	12,9
Post primaire	22,9	5,9	14,3
Secondaire	8,3	4,9	7,4
Supérieur	5,4	8,9	5,6
Sexe de l'enquêté			
Masculin	20,9	4,4	8,5
Féminin	15,3	4,8	6,8
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	33,0	6,7	11,3
25-34 ans	18,2	5,5	8,8
35-44 ans	12,5	3,3	5,6
45-54 ans	10,3	2,8	4,5
55-64 ans	9,9	2,1	3,6
65 ans et plus	8,1	2,1	2,8
Jeunes de 15-24ans			
15-24 ans	33,0	6,7	11,3
25 ans et plus	14,2	3,8	6,2
Jeunes de 15-34ans			
15-34 ans	24,2	6,1	10,0
35 ans et plus	11,2	2,8	4,7
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	11,7	1,0	9,8
Salarié du privé FORMEL	25,0	29,2	25,3
Salarié du privé INFORMEL	40,1	40,4	40,2
Employeur	13,0	3,8	6,0
Trav. Compte Propre	9,1	3,4	4,1
Travailleur familial	17,5	13,8	14,4
Apprenti	40,9	41,9	41,5
Inclassable	19,5	22,3	20,8
Chômeur	25,9	,0	21,1
Inactif	21,0	3,7	10,5
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1,0	,0	1,0
Cadre moyen, agent de maîtrise	4,2	3,8	4,1

	Milieu de résidence		
Employé/ ouvrier qualifié	17,8	30,7	19,8
Employé/ ouvrier semi qualifié	48,0	59,5	49,9
Manoeuvre	71,0	65,5	69,6
Employeur	,0	,0	,0
Travailleur pour compte propre	,0	,0	,0
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	9,3	5,3	5,6
Apprenti	17,4	26,9	19,5
Inclassable	16,6	45,3	29,7
Secteur institutionnel			
APU	3,3	1,6	3,0
Entreprises modernes	22,9	20,9	22,7
Ménages	19,9	4,6	7,5
ISBL-SM	6,1	,0	4,8
Branche d'activité			
Agriculture, élevage	3,5	3,4	3,4
Sylviculture, pêche, chasse	2,8	2,6	2,6
Extraction	22,9	44,2	39,2
Industries agroalimentaires	16,1	6,7	11,4
Autres industries manufacturières	20,3	12,2	18,0
BTP	31,9	23,9	30,1
Commerce	19,3	7,3	16,5
Transport et courrier	37,0	51,2	38,8
Hôtellerie, restauration	26,3	18,4	23,5
Télécommunications	6,7	,0	6,7
Services financiers	9,8	100,0	19,2
Autres services	21,2	19,0	20,9
Secteur d'activité			
Primaire	3,5	3,4	3,4
Secondaire	21,7	20,1	21,1
Commerce	19,3	7,3	16,5
Services	23,6	22,1	23,3

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Annexe 6.3 : Taux de sous-emploi visible involontaire en %

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
National	11,2	12,9	12,5
Milieu de résidence			
Urbain	11,2	,0	11,2
Rural	,0	12,9	12,9
Région			
BOUCLE DU MOUHOUN	15,5	20,2	19,9
CASCADES	11,6	13,9	13,6
CENTRE	10,0	12,2	10,4
CENTRE-EST	9,3	6,3	6,8
CENTRE-NORD	13,7	7,6	8,1
CENTRE-OUEST	18,1	22,9	22,3
CENTRE-SUD	13,0	10,6	10,8
EST	11,8	14,3	14,2
HAUTS-BASSINS	8,8	11,5	10,6
NORD	15,7	13,0	13,3
PLATEAU CENTRAL	14,9	11,6	11,8
SAHEL	15,5	5,4	6,0
SUD-OUEST	19,3	14,1	14,7
Niveau d'instruction de l'enquêté			
Aucun	10,5	13,2	12,9
Primaire	10,0	10,3	10,2
Postprimaire	10,2	13,7	11,9
Secondaire	17,1	20,0	17,8
Supérieur	15,0	14,7	15,0
Sexe de l'enquêté			
Masculin	8,8	11,5	10,8
Feminin	14,0	14,1	14,1
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	9,5	11,5	11,2
25-34 ans	11,2	13,8	13,1
35-44 ans	11,5	13,9	13,3
45-54 ans	12,9	13,7	13,5
55-64 ans	13,2	13,2	13,2
65 ans et plus	7,9	9,7	9,5
Jeunes de 15-24ans			
15-24 ans	9,5	11,5	11,2
25 ans et plus	11,6	13,5	13,0
Jeunes de 15-34ans			
15-34 ans	10,6	12,6	12,2
35 ans et plus	11,9	13,2	13,0
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	16,0	20,9	16,9
Salarié du privé FORMEL	10,9	9,8	10,8
Salarié du privé INFORMEL	10,9	11,3	11,0
Employeur	9,7	7,4	7,9
Trav. Compte Propre	9,9	13,0	12,6
Travailleur familial	7,0	13,2	12,2
Apprenti	20,0	21,2	20,7
Inclassable	7,4	3,7	5,7
Chômeur	11,5	,0	9,4
Inactif	12,7	17,9	15,9
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	15,7	50,2	16,9
Cadre moyen, agent de maîtrise	15,7	45,6	20,1

	Milieu de résidence		
Employé/ ouvrier qualifié	12,8	33,7	16,1
Employé/ ouvrier semi qualifié	10,9	14,1	11,4
Manoeuvre	13,0	3,3	10,6
Employeur	5,0	7,7	6,7
Travailleur pour compte propre	10,7	11,8	11,5
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	10,0	13,7	13,4
Apprenti	6,4	8,6	6,9
Inclassable	14,5	7,1	11,2
Secteur institutionnel			
APU	18,7	38,4	21,8
Entreprises modernes	8,6	19,4	9,3
Ménages	10,4	12,7	12,3
ISBL-SM	10,5	,0	8,3
Branche d'activité			
Agriculture, élevage	10,8	12,5	12,4
Sylviculture, pêche, chasse	49,8	35,6	37,3
Extraction	11,3	5,2	6,6
Industries agroalimentaires	15,7	16,6	16,1
Autres industries manufacturières	6,9	11,4	8,2
BTP	14,4	13,9	14,3
Commerce	5,3	12,6	7,0
Transport et courrier	4,8	14,7	6,1
Hôtellerie, restauration	11,7	26,8	17,0
Télécommunications	3,0	,0	3,0
Services financiers	7,4	,0	6,6
Autres services	18,9	34,6	21,2
Secteur d'activité			
Primaire	11,1	12,6	12,5
Secondaire	11,0	11,8	11,3
Commerce	5,3	12,6	7,0
Services	15,7	29,7	18,3

Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 6. 4 : Taux de sous-emploi visible volontaire en %

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
National	8,2	12,0	11,2
Milieu de résidence			
Urbain	8,2	,0	8,2
Rural	,0	12,0	12,0
Région			
BOUCLE DU MOUHOUN	5,6	6,0	6,0
CASCADES	8,5	16,9	15,6
CENTRE	6,4	15,3	7,9
CENTRE-EST	16,4	21,2	20,4
CENTRE-NORD	8,6	3,3	3,7
CENTRE-OUEST	9,7	13,0	12,6
CENTRE-SUD	6,8	10,0	9,7
EST	10,0	14,3	14,0
HAUTS-BASSINS	8,2	12,3	10,9
NORD	8,3	8,3	8,3
PLATEAU CENTRAL	10,6	13,2	13,0
SAHEL	10,9	9,7	9,8
SUD-OUEST	20,3	25,3	24,7
Niveau d'instruction de l'enquêté			
Aucun	11,2	12,5	12,3
Primaire	7,6	9,9	9,1
Postprimaire	6,9	11,7	9,3
Secondaire	3,9	6,0	4,4
Supérieur	3,4	,0	3,2
Sexe de l'enquêté			
Masculin	3,4	6,2	5,5
Feminin	13,7	16,9	16,3
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	10,0	11,3	11,0
25-34 ans	6,3	11,2	9,9
35-44 ans	6,6	10,3	9,4
45-54 ans	8,1	10,9	10,3
55-64 ans	13,1	15,9	15,3
65 ans et plus	18,3	23,4	22,8
Jeunes de 15-24ans			
15-24 ans	10,0	11,3	11,0
25 ans et plus	7,7	12,3	11,2
Jeunes de 15-34ans			
15-34 ans	7,7	11,2	10,5
35 ans et plus	8,7	13,0	12,0
Catégorie socio professionlle du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	3,6	10,9	4,9
Salarié du privé FORMEL	4,0	14,7	4,8
Salarié du privé INFORMEL	6,0	7,0	6,2
Employeur	6,7	9,4	8,7
Trav. Compte Propre	11,1	12,1	12,0
Travailleur familial	15,7	11,4	12,1
Apprenti	8,0	4,5	5,9
Inclassable	15,7	10,2	13,2
Chômeur	9,1	55,1	17,5
Inactif	7,1	16,7	12,9
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	3,2	,0	3,1
Cadre moyen, agent de maîtrise	,8	,0	,7

	Milieu de résidence		
Employé/ ouvrier qualifié	1,3	2,7	1,5
Employé/ ouvrier semi qualifié	1,4	,0	1,2
Manoeuvre	1,9	6,4	3,0
Employeur	4,1	9,2	7,3
Travailleur pour compte propre	12,0	10,8	11,1
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	18,0	13,3	13,6
Apprenti	4,5	2,3	4,0
Inclassable	18,7	,0	10,3
Secteur institutionnel			
APU	2,1	1,7	2,0
Entreprises modernes	,9	,0	,9
Ménages	9,7	12,1	11,7
ISBL-SM	7,1	,0	5,6
Branche d'activité			
Agriculture, élevage	17,4	12,0	12,3
Sylviculture, pêche, chasse	12,3	14,2	14,0
Extraction	5,3	8,0	7,4
Industries agroalimentaires	12,4	19,6	16,0
Autres industries manufacturières	6,9	13,6	8,8
BTP	1,1	17,3	4,7
Commerce	7,8	12,6	8,9
Transport et courrier	1,2	3,6	1,5
Hôtellerie, restauration	10,8	12,0	11,2
Télécommunications	,0	,0	,0
Services financiers	,0	,0	,0
Autres services	2,9	2,0	2,7
Secteur d'activité			
Primaire	17,4	12,0	12,3
Secondaire	7,0	14,6	10,2
Commerce	7,8	12,6	8,9
Services	3,8	5,9	4,2

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Annexe 6.5 : Répartition des actifs occupés selon la déclaration à la sécurité sociale obligatoire (CNSS ou CARFO) en %

	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
National	8,8	91,2	100	,2	99,8	100	2,1	97,9	100
Milieu de résidence									
Urbain	8,8	91,2	100	,0	,0		8,8	91,2	100
Rural	,0	,0		,2	99,8	100	,2	99,8	100
Région									
BOUCLE DU MOUHOUN	8,7	91,3	100	,3	99,7	100	,8	99,2	100
CASCADES	7,7	92,3	100	,3	99,7	100	1,5	98,5	100
CENTRE	10,9	89,1	100	,5	99,5	100	9,2	90,8	100
CENTRE-EST	5,0	95,0	100	,5	99,5	100	1,3	98,7	100
CENTRE-NORD	4,4	95,6	100	,0	100,0	100	,4	99,6	100
CENTRE-OUEST	10,7	89,3	100	,5	99,5	100	1,8	98,2	100
CENTRE-SUD	3,5	96,5	100	,0	100,0	100	,3	99,7	100
EST	4,4	95,6	100	,2	99,8	100	,5	99,5	100
HAUTS-BASSINS	6,1	93,9	100	,3	99,7	100	2,2	97,8	100
NORD	6,4	93,6	100	,0	100,0	100	,7	99,3	100
PLATEAU CENTRAL	12,1	87,9	100	,2	99,8	100	1,0	99,0	100
SAHEL	14,5	85,5	100	,3	99,7	100	1,1	98,9	100
SUD-OUEST	4,9	95,1	100	,2	99,8	100	,7	99,3	100
Niveau d'instruction de l'enquêté									
Aucun	,7	99,3	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
Primaire	2,4	97,6	100	,2	99,8	100	1,0	99,0	100
Postprimaire	8,2	91,8	100	,7	99,3	100	4,4	95,6	100
Secondaire	35,0	65,0	100	13,5	86,5	100	29,3	70,7	100
Supérieur	44,2	55,8	100	29,8	70,2	100	43,4	56,6	100
Sexe de l'enquêté									
Masculin	12,0	88,0	100	,5	99,5	100	3,4	96,6	100
Feminin	5,2	94,8	100	,1	99,9	100	1,0	99,0	100
Tranche d'âge de l'enquêté									
15-24 ans	,6	99,4	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
25-34 ans	9,3	90,7	100	,3	99,7	100	2,6	97,4	100
35-44 ans	14,2	85,8	100	,6	99,4	100	4,0	96,0	100
45-54 ans	13,5	86,5	100	,3	99,7	100	3,3	96,7	100
55-64 ans	9,4	90,6	100	,1	99,9	100	1,9	98,1	100
65 ans et plus	1,1	98,9	100	,3	99,7	100	,4	99,6	100
Jeunes de 15-24ans									
15-24 ans	,6	99,4	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
25 ans et plus	11,2	88,8	100	,4	99,6	100	2,9	97,1	100
Jeunes de 15-34ans									
15-34 ans	5,8	94,2	100	,1	99,9	100	1,4	98,6	100
35 ans et plus	12,5	87,5	100	,4	99,6	100	3,1	96,9	100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	37,2	62,8	100	17,6	82,4	100	33,7	66,3	100
Salarié du privé FORMEL	22,4	77,6	100	31,6	68,4	100	23,1	76,9	100
Salarié du privé INFORMEL	5,7	94,3	100	1,0	99,0	100	4,6	95,4	100
Employeur	4,7	95,3	100	,0	100,0	100	1,1	98,9	100
Trav. Compte Propre	,8	99,2	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
Travailleur familial	1,4	98,6	100	,0	100,0	100	,2	99,8	100
Apprenti	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Inclassable	,8	99,2	100	,0	100,0	100	,4	99,6	100
Chômeur	6,2	93,8	100	,0	100,0	100	5,1	94,9	100
Inactif	5,6	94,4	100	,2	99,8	100	2,3	97,7	100
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	54,6	45,4	100	50,2	49,8	100	54,4	45,6	100
Cadre moyen, agent de maîtrise	50,4	49,6	100	32,2	67,8	100	47,8	52,2	100
Employé/ ouvrier qualifié	30,2	69,8	100	10,5	89,5	100	27,0	73,0	100
Employé/ ouvrier semi qualifié	12,4	87,6	100	8,8	91,2	100	11,8	88,2	100
Manoeuvre	3,2	96,8	100	,7	99,3	100	2,5	97,5	100
Employeur	2,1	97,9	100	,0	100,0	100	,8	99,2	100
Travailleur pour compte propre	,1	99,9	100	,1	99,9	100	,1	99,9	100
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Apprenti	,2	99,8	100	,0	100,0	100	,2	99,8	100
Inclassable	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Secteur institutionnel									

	Milieu de résidence								
APU	49,4	50,6	100	26,3	73,7	100	45,7	54,3	100
Entreprises modernes	32,0	68,0	100	26,2	73,8	100	31,6	68,4	100
Ménages	,9	99,1	100	,1	99,9	100	,2	99,8	100
ISBL-SM	58,7	41,3	100	,0	100,0	100	46,5	53,5	100
Branche d'activité									
Agriculture, élevage	,9	99,1	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
Sylviculture, pêche, chasse	12,8	87,2	100	,0	100,0	100	1,5	98,5	100
Extraction	13,8	86,2	100	,0	100,0	100	3,2	96,8	100
Industries agroalimentaires	5,7	94,3	100	,0	100,0	100	2,8	97,2	100
Autres industries manufacturières	3,0	97,0	100	,0	100,0	100	2,1	97,9	100
BTP	7,0	93,0	100	3,1	96,9	100	6,1	93,9	100
Commerce	1,4	98,6	100	,3	99,7	100	1,2	98,8	100
Transport et courrier	7,9	92,1	100	5,3	94,7	100	7,5	92,5	100
Hôtellerie, restauration	,7	99,3	100	,0	100,0	100	,5	99,5	100
Télécommunications	54,8	45,2	100	,0	,0		54,8	45,2	100
Services financiers	38,0	62,0	100	,0	100,0	100	34,1	65,9	100
Autres services	27,4	72,6	100	15,5	84,5	100	25,6	74,4	100
Secteur d'activité									
Primaire	1,0	99,0	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
Secondaire	5,1	94,9	100	,3	99,7	100	3,1	96,9	100
Commerce	1,4	98,6	100	,3	99,7	100	1,2	98,8	100
Services	21,3	78,7	100	8,7	91,3	100	18,9	81,1	100

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 6.6 : Répartition des actifs occupés selon les congés maladie payé en %

	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
National	2,8	97,2	100	,2	99,8	100	,8	99,2	100
Milieu de résidence									
Urbain	2,8	97,2	100	,0	,0		2,8	97,2	100
Rural	,0	,0		,2	99,8	100	,2	99,8	100
Région									
BOUCLE DU MOUHOUN	1,9	98,1	100	,0	100,0	100	,2	99,8	100
CASCADES	8,2	91,8	100	,4	99,6	100	1,6	98,4	100
CENTRE	2,8	97,2	100	,7	99,3	100	2,4	97,6	100
CENTRE-EST	1,4	98,6	100	,4	99,6	100	,5	99,5	100
CENTRE-NORD	1,3	98,7	100	,3	99,7	100	,3	99,7	100
CENTRE-OUEST	3,2	96,8	100	,4	99,6	100	,7	99,3	100
CENTRE-SUD	2,7	97,3	100	,0	100,0	100	,3	99,7	100
EST	2,4	97,6	100	,0	100,0	100	,2	99,8	100
HAUTS-BASSINS	2,7	97,3	100	,5	99,5	100	1,2	98,8	100
NORD	2,2	97,8	100	,0	100,0	100	,3	99,7	100
PLATEAU CENTRAL	5,4	94,6	100	,2	99,8	100	,5	99,5	100
SAHEL	4,8	95,2	100	,1	99,9	100	,4	99,6	100
SUD-OUEST	3,5	96,5	100	,2	99,8	100	,6	99,4	100
Niveau d'instruction de l'enquêté									
Aucun	,3	99,7	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
Primaire	,9	99,1	100	,1	99,9	100	,4	99,6	100
Postprimaire	3,3	96,7	100	,9	99,1	100	2,1	97,9	100
Secondaire	11,7	88,3	100	11,5	88,5	100	11,7	88,3	100
Supérieur	11,1	88,9	100	17,9	82,1	100	11,5	88,5	100
Sexe de l'enquêté									
Masculin	3,6	96,4	100	,4	99,6	100	1,2	98,8	100
Feminin	1,9	98,1	100	,1	99,9	100	,4	99,6	100
Tranche d'âge de l'enquêté									
15-24 ans	,7	99,3	100	,1	99,9	100	,2	99,8	100
25-34 ans	3,0	97,0	100	,2	99,8	100	,9	99,1	100
35-44 ans	4,8	95,2	100	,6	99,4	100	1,7	98,3	100
45-54 ans	3,5	96,5	100	,2	99,8	100	1,0	99,0	100
55-64 ans	2,3	97,7	100	,0	100,0	100	,4	99,6	100
65 ans et plus	,4	99,6	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Jeunes de 15-24ans									
15-24 ans	,7	99,3	100	,1	99,9	100	,2	99,8	100
25 ans et plus	3,4	96,6	100	,3	99,7	100	1,0	99,0	100
Jeunes de 15-34ans									
15-34 ans	2,0	98,0	100	,1	99,9	100	,6	99,4	100
35 ans et plus	3,8	96,2	100	,3	99,7	100	1,1	98,9	100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	11,9	88,1	100	12,5	87,5	100	12,0	88,0	100
Salarié du privé FORMEL	7,4	92,6	100	36,5	63,5	100	9,5	90,5	100
Salarié du privé INFORMEL	2,1	97,9	100	1,6	98,4	100	2,0	98,0	100
Employeur	1,1	98,9	100	,0	100,0	100	,3	99,7	100
Trav. Compte Propre	,2	99,8	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Travailleur familial	1,1	98,9	100	,0	100,0	100	,2	99,8	100
Apprenti	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Inclassable	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Chômeur	1,2	98,8	100	,0	100,0	100	1,0	99,0	100
Inactif	1,2	98,8	100	,3	99,7	100	,7	99,3	100
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté									
Cadre supérieur,	17,3	82,7	100	29,3	70,7	100	17,7	82,3	100

	Milieu de résidence								
ingénieur et assimilé									
Cadre moyen, agent de maîtrise	13,6	86,4	100	28,1	71,9	100	15,7	84,3	100
Employé/ ouvrier qualifié	10,3	89,7	100	15,8	84,2	100	11,1	88,9	100
Employé/ ouvrier semi qualifié	4,6	95,4	100	5,9	94,1	100	4,8	95,2	100
Manoeuvre	1,7	98,3	100	1,1	98,9	100	1,5	98,5	100
Employeur	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Travailleur pour compte propre	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Apprenti	,2	99,8	100	,0	100,0	100	,2	99,8	100
Inclassable	,0	100,0	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Secteur institutionnel									
APU	15,9	84,1	100	18,7	81,3	100	16,3	83,7	100
Entreprises modernes	8,2	91,8	100	41,6	58,4	100	10,5	89,5	100
Ménages	,5	99,5	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
ISBL-SM	22,1	77,9	100	,0	100,0	100	17,5	82,5	100
Branche d'activité									
Agriculture, élevage	,1	99,9	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Sylviculture, pêche, chasse	9,4	90,6	100	,0	100,0	100	1,1	98,9	100
Extraction	6,8	93,2	100	,9	99,1	100	2,2	97,8	100
Industries agroalimentaires	1,2	98,8	100	,0	100,0	100	,6	99,4	100
Autres industries manufacturières	1,3	98,7	100	,0	100,0	100	,9	99,1	100
BTP	1,0	99,0	100	,0	100,0	100	,7	99,3	100
Commerce	,5	99,5	100	,0	100,0	100	,4	99,6	100
Transport et courrier	2,7	97,3	100	12,0	88,0	100	3,9	96,1	100
Hôtellerie, restauration	,1	99,9	100	,0	100,0	100	,1	99,9	100
Télécommunications	9,8	90,2	100	,0	,0		9,8	90,2	100
Services financiers	8,9	91,1	100	,0	100,0	100	8,0	92,0	100
Autres services	9,1	90,9	100	12,8	87,2	100	9,6	90,4	100
Secteur d'activité									
Primaire	,2	99,8	100	,0	100,0	100	,0	100,0	100
Secondaire	1,5	98,5	100	,2	99,8	100	1,0	99,0	100
Commerce	,5	99,5	100	,0	100,0	100	,4	99,6	100
Services	6,9	93,1	100	7,7	92,3	100	7,1	92,9	100

Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 6. 7 : Répartition des actifs occupés selon les autres prestations de service sociale en %

	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Béficie d'autres prestations			Béficie d'autres prestations			Béficie d'autres prestations		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
%	%	%	%	%	%	%	%	%	
National	85,6	14,4	100	97,4	2,6	100	94,8	5,2	100
Milieu de résidence									
Urbain	85,6	14,4	100	,0	,0		85,6	14,4	100
Rural	,0	,0		97,4	2,6	100	97,4	2,6	100
Région									
BOUCLE DU MOUHOUN	86,0	14,0	100	98,8	1,2	100	98,0	2,0	100
CASCADES	80,8	19,2	100	97,7	2,3	100	95,1	4,9	100
CENTRE	84,0	16,0	100	99,7	,3	100	86,6	13,4	100
CENTRE-EST	93,4	6,6	100	99,2	,8	100	98,2	1,8	100
CENTRE-NORD	86,1	13,9	100	90,0	10,0	100	89,7	10,3	100
CENTRE-OUEST	84,8	15,2	100	98,7	1,3	100	97,0	3,0	100
CENTRE-SUD	90,1	9,9	100	94,3	5,7	100	93,9	6,1	100
EST	84,8	15,2	100	97,8	2,2	100	97,0	3,0	100
HAUTS-BASSINS	88,7	11,3	100	97,9	2,1	100	94,9	5,1	100
NORD	85,7	14,3	100	99,5	,5	100	97,9	2,1	100
PLATEAU CENTRAL	82,0	18,0	100	99,3	,7	100	98,1	1,9	100
SAHEL	77,1	22,9	100	96,4	3,6	100	95,4	4,6	100
SUD-OUEST	89,2	10,8	100	99,3	,7	100	98,2	1,8	100
Niveau d'instruction de l'enquêté									
Aucun	96,8	3,2	100	98,0	2,0	100	97,9	2,1	100
Primaire	93,3	6,7	100	96,6	3,4	100	95,4	4,6	100
Postprimaire	85,6	14,4	100	96,5	3,5	100	91,1	8,9	100
Secondaire	50,1	49,9	100	69,0	31,0	100	55,0	45,0	100
Supérieur	42,9	57,1	100	53,8	46,2	100	43,4	56,6	100
Sexe de l'enquêté									
Masculin	81,9	18,1	100	97,1	2,9	100	93,3	6,7	100
Feminin	89,9	10,1	100	97,7	2,3	100	96,2	3,8	100
Tranche d'âge de l'enquêté									
15-24 ans	92,8	7,2	100	97,3	2,7	100	96,5	3,5	100
25-34 ans	84,6	15,4	100	96,4	3,6	100	93,3	6,7	100
35-44 ans	81,0	19,0	100	97,9	2,1	100	93,6	6,4	100
45-54 ans	81,3	18,7	100	98,3	1,7	100	94,4	5,6	100
55-64 ans	86,5	13,5	100	98,4	1,6	100	96,0	4,0	100
65 ans et plus	97,6	2,4	100	98,0	2,0	100	97,9	2,1	100
Jeunes de 15-24ans									
15-24 ans	92,8	7,2	100	97,3	2,7	100	96,5	3,5	100
25 ans et plus	83,6	16,4	100	97,5	2,5	100	94,2	5,8	100
Jeunes de 15-34ans									
15-34 ans	87,9	12,1	100	96,9	3,1	100	94,9	5,1	100
35 ans et plus	82,8	17,2	100	98,1	1,9	100	94,7	5,3	100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	44,3	55,7	100	62,7	37,3	100	47,5	52,5	100
Salarié du privé FORMEL	73,1	26,9	100	63,5	36,5	100	72,4	27,6	100
Salarié du privé INFORMEL	88,8	11,2	100	93,5	6,5	100	90,0	10,0	100
Employeur	94,2	5,8	100	99,7	,3	100	98,4	1,6	100
Trav. Compte Propre	97,1	2,9	100	97,9	2,1	100	97,8	2,2	100
Travailleur familial	94,1	5,9	100	94,9	5,1	100	94,8	5,2	100
Apprenti	86,2	13,8	100	88,1	11,9	100	87,3	12,7	100
Inclassable	91,6	8,4	100	94,5	5,5	100	93,0	7,0	100
Chômeur	88,8	11,2	100	100,0	,0	100	90,9	9,1	100
Inactif	89,9	10,1	100	97,6	2,4	100	94,6	5,4	100
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	26,5	73,5	100	49,8	50,2	100	27,4	72,6	100
Cadre moyen, agent de maîtrise	30,4	69,6	100	26,4	73,6	100	29,8	70,2	100
Employé/ ouvrier qualifié	55,4	44,6	100	68,9	31,1	100	57,5	42,5	100
Employé/ ouvrier semi qualifié	81,0	19,0	100	85,1	14,9	100	81,7	18,3	100
Manoeuvre	91,2	8,8	100	90,6	9,4	100	91,1	8,9	100
Employeur	99,4	,6	100	100,0	,0	100	99,8	,2	100
Travailleur pour compte propre	99,6	,4	100	98,5	1,5	100	98,7	1,3	100
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	96,1	3,9	100	97,6	2,4	100	97,5	2,5	100

	Milieu de résidence								
	89,0	11,0	100	87,7	12,3	100	88,7	11,3	100
Apprenti	89,0	11,0	100	87,7	12,3	100	88,7	11,3	100
Inclassable	91,0	9,0	100	92,3	7,7	100	91,6	8,4	100
Secteur institutionnel									
APU	27,3	72,7	100	45,6	54,4	100	30,2	69,8	100
Entreprises modernes	65,3	34,7	100	44,5	55,5	100	63,9	36,1	100
Ménages	95,7	4,3	100	97,8	2,2	100	97,4	2,6	100
ISBL-SM	28,5	71,5	100	100,0	,0	100	43,4	56,6	100
Branche d'activité									
Agriculture, élevage	97,2	2,8	100	97,9	2,1	100	97,9	2,1	100
Sylviculture, pêche, chasse	87,2	12,8	100	100,0	,0	100	98,5	1,5	100
Extraction	79,5	20,5	100	96,1	3,9	100	92,3	7,7	100
Industries agroalimentaires	93,1	6,9	100	99,5	,5	100	96,3	3,7	100
Autres industries manufacturières	92,4	7,6	100	97,6	2,4	100	93,9	6,1	100
BTP	92,5	7,5	100	96,1	3,9	100	93,3	6,7	100
Commerce	95,4	4,6	100	95,0	5,0	100	95,3	4,7	100
Transport et courrier	84,6	15,4	100	83,8	16,2	100	84,5	15,5	100
Hôtellerie, restauration	93,6	6,4	100	94,2	5,8	100	93,8	6,2	100
Télécommunications	51,0	49,0	100	,0	,0	100	51,0	49,0	100
Services financiers	48,5	51,5	100	38,7	61,3	100	47,5	52,5	100
Autres services	59,4	40,6	100	67,7	32,3	100	60,6	39,4	100
Secteur d'activité									
Primaire	97,1	2,9	100	97,9	2,1	100	97,9	2,1	100
Secondaire	91,8	8,2	100	97,8	2,2	100	94,3	5,7	100
Commerce	95,4	4,6	100	95,0	5,0	100	95,3	4,7	100
Services	67,6	32,4	100	78,7	21,3	100	69,6	30,4	100

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 6.8 : Répartition des actifs occupés selon la pluralité de leur activité en %

	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Déclaration à la sécurité sociale			Déclaration à la sécurité sociale			Déclaration à la sécurité sociale		
	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total	Non	Oui	Total
%	%	%	%	%	%	%	%	%	
National	83,9	16,1	100	57,8	42,2	100	63,5	36,5	100
Milieu de résidence									
Urbain	83,9	16,1	100	,0	,0		83,9	16,1	100
Rural	,0	,0		57,8	42,2	100	57,8	42,2	100
Région									
BOUCLE DU MOUHOUN	83,7	16,3	100	72,1	27,9	100	72,9	27,1	100
CASCADES	85,0	15,0	100	65,3	34,7	100	68,3	31,7	100
CENTRE	90,9	9,1	100	61,0	39,0	100	86,0	14,0	100
CENTRE-EST	64,8	35,2	100	58,4	41,6	100	59,5	40,5	100
CENTRE-NORD	58,6	41,4	100	41,8	58,2	100	43,1	56,9	100
CENTRE-OUEST	74,6	25,4	100	55,9	44,1	100	58,2	41,8	100
CENTRE-SUD	72,0	28,0	100	67,6	32,4	100	68,0	32,0	100
EST	80,0	20,0	100	61,8	38,2	100	63,0	37,0	100
HAUTS-BASSINS	86,1	13,9	100	50,5	49,5	100	62,2	37,8	100
NORD	71,3	28,7	100	48,5	51,5	100	51,1	48,9	100
PLATEAU CENTRAL	72,0	28,0	100	58,9	41,1	100	59,8	40,2	100
SAHEL	79,4	20,6	100	58,0	42,0	100	59,1	40,9	100
SUD-OUEST	66,3	33,7	100	59,0	41,0	100	59,8	40,2	100
Niveau d'instruction de l'enquêté									
Aucun	76,4	23,6	100	58,2	41,8	100	60,3	39,7	100
Primaire	84,9	15,1	100	52,4	47,6	100	64,0	36,0	100
Postprimaire	90,1	9,9	100	62,1	37,9	100	76,0	24,0	100
Secondaire	92,2	7,8	100	70,8	29,2	100	86,5	13,5	100
Supérieur	91,7	8,3	100	74,3	25,7	100	90,8	9,2	100
Sexe de l'enquêté									
Masculin	83,4	16,6	100	48,1	51,9	100	57,0	43,0	100
Feminin	84,6	15,4	100	65,8	34,2	100	69,4	30,6	100
Tranche d'âge de l'enquêté									
15-24 ans	88,2	11,8	100	66,8	33,2	100	70,6	29,4	100
25-34 ans	85,5	14,5	100	54,4	45,6	100	62,5	37,5	100
35-44 ans	81,6	18,4	100	51,2	48,8	100	58,9	41,1	100
45-54 ans	79,6	20,4	100	51,7	48,3	100	58,2	41,8	100
55-64 ans	81,7	18,3	100	54,5	45,5	100	59,9	40,1	100
65 ans et plus	77,0	23,0	100	67,0	33,0	100	68,2	31,8	100
Jeunes de 15-24ans									
15-24 ans	88,2	11,8	100	66,8	33,2	100	70,6	29,4	100
25 ans et plus	82,7	17,3	100	54,1	45,9	100	60,8	39,2	100
Jeunes de 15-34ans									
15-34 ans	86,6	13,4	100	60,9	39,1	100	66,5	33,5	100
35 ans et plus	80,7	19,3	100	53,8	46,2	100	59,8	40,2	100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	91,9	8,1	100	67,8	32,2	100	87,6	12,4	100
Salarié du privé FORMEL	88,4	11,6	100	90,1	9,9	100	88,5	11,5	100
Salarié du privé INFORMEL	90,5	9,5	100	52,8	47,2	100	80,9	19,1	100
Employeur	87,9	12,1	100	67,0	33,0	100	72,0	28,0	100
Trav. Compte Propre	75,7	24,3	100	57,2	42,8	100	59,5	40,5	100
Travailleur familial	82,4	17,6	100	57,7	42,3	100	61,8	38,2	100
Apprenti	87,7	12,3	100	39,4	60,6	100	59,1	40,9	100
Inclassable	76,5	23,5	100	31,1	68,9	100	55,7	44,3	100
Chômeur	95,1	4,9	100	79,1	20,9	100	92,2	7,8	100
Inactif	92,1	7,9	100	61,8	38,2	100	73,8	26,2	100
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	88,2	11,8	100	79,1	20,9	100	87,9	12,1	100
Cadre moyen, agent de maîtrise	94,1	5,9	100	81,8	18,2	100	92,3	7,7	100
Employé/ ouvrier qualifié	93,5	6,5	100	58,6	41,4	100	87,9	12,1	100
Employé/ ouvrier semi qualifié	92,2	7,8	100	49,0	51,0	100	84,8	15,2	100
Manoeuvre	89,6	10,4	100	40,7	59,3	100	77,2	22,8	100
Employeur	83,3	16,7	100	45,4	54,6	100	59,5	40,5	100
Travailleur pour compte propre	79,2	20,8	100	46,2	53,8	100	53,3	46,7	100
Travailleur familial collaborant à	71,5	28,5	100	65,7	34,3	100	66,1	33,9	100

	Milieu de résidence								
l'entreprise familiale									
Apprenti	96,8	3,2	100	53,8	46,2	100	87,5	12,5	100
Inclassable	79,1	20,9	100	30,9	69,1	100	57,6	42,4	100
Secteur institutionnel									
APU	91,7	8,3	100	70,8	29,2	100	88,4	11,6	100
Entreprises modernes	89,5	10,5	100	48,6	51,4	100	86,7	13,3	100
Ménages	82,3	17,7	100	57,7	42,3	100	62,3	37,7	100
ISBL-SM	91,8	8,2	100	53,1	46,9	100	83,7	16,3	100
Branche d'activité									
Agriculture, élevage	58,6	41,4	100	59,5	40,5	100	59,5	40,5	100
Sylviculture, pêche, chasse	77,7	22,3	100	6,7	93,3	100	14,9	85,1	100
Extraction	83,5	16,5	100	33,0	67,0	100	44,7	55,3	100
Industries agroalimentaires	84,7	15,3	100	47,2	52,8	100	65,8	34,2	100
Autres industries manufacturières	90,5	9,5	100	38,4	61,6	100	75,8	24,2	100
BTP	87,9	12,1	100	24,6	75,4	100	73,8	26,2	100
Commerce	90,4	9,6	100	35,1	64,9	100	77,5	22,5	100
Transport et courrier	95,1	4,9	100	61,7	38,3	100	90,9	9,1	100
Hôtellerie, restauration	88,6	11,4	100	45,0	55,0	100	73,3	26,7	100
Télécommunications	88,2	11,8	100	,0	,0		88,2	11,8	100
Services financiers	85,7	14,3	100	,0	100,0	100	76,8	23,2	100
Autres services	91,1	8,9	100	56,6	43,4	100	86,0	14,0	100
Secteur d'activité									
Primaire	58,7	41,3	100	59,3	40,7	100	59,3	40,7	100
Secondaire	88,0	12,0	100	39,0	61,0	100	67,8	32,2	100
Commerce	90,4	9,6	100	35,1	64,9	100	77,5	22,5	100
Services	91,1	8,9	100	52,1	47,9	100	83,9	16,1	100

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexe 6. 9 : Répartition des actifs occupés selon appartenance à une organisation syndicale professionnelle en %

	Milieu de résidence														
	Urbain					Rural					Total				
	Appartenance à une organisation syndicale ou professionnelle					Appartenance à une organisation syndicale ou professionnelle					Appartenance à une organisation syndicale ou professionnelle				
	Oui, à un syndicat	Oui, à une organisation professionnelle	Oui, aux deux	Non, à aucun	Total	Oui, à un syndicat	Oui, à une organisation professionnelle	Oui, aux deux	Non, à aucun	Total	Oui, à un syndicat	Oui, à une organisation professionnelle	Oui, aux deux	Non, à aucun	Total
%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
National	5,8	2,8		91,1	100	,5	2,1		97,4	100	1,6	2,3		96,0	100
Milieu de résidence															
Urbain	5,8	2,8		91,1	100	,0	,0		,0		5,8	2,8		91,1	100
Rural	,0	,0		,0		,5	2,1		97,4	100	,5	2,1		97,4	100
Région															
BOUCLE DU MOUHOUN	10,0	1,8	1	87,7	100	,8	2,7		96,6	100	1,4	2,6		96,0	100
CASCADES	5,0	2,2		92,6	100	,1	2,0		97,9	100	,8	2,0		97,1	100
CENTRE	5,6	2,9		91,1	100	,0	,0		100,0	100	4,7	2,4		92,6	100
CENTRE-EST	2,8	2,2		94,9	100	,1	,7		99,2	100	,6	,9		98,4	100
CENTRE-NORD	5,1	1,7	1	92,3	100	,6	1,4		98,0	100	1,0	1,4		97,6	100
CENTRE-OUEST	4,6	3,8		91,2	100	,6	,7		98,7	100	1,1	1,1		97,8	100
CENTRE-SUD	5,2	2,7		91,8	100	,2	3,2		96,6	100	,6	3,2		96,2	100
EST	8,1	3,5		88,4	100	,4	1,9		97,7	100	,9	2,0		97,1	100
HAUTS-BASSINS	5,1	2,3		92,3	100	,4	8,8		90,9	100	1,9	6,6		91,4	100
NORD	8,9	5,1		86,0	100	,0	1,1		98,9	100	1,0	1,6		97,4	100
PLATEAU CENTRAL	9,5	,6	1	89,0	100	,7	1,4		97,9	100	1,3	1,3		97,3	100
SAHEL	13,9	2,0		84,2	100	,8	,1		99,1	100	1,5	,2		98,3	100
SUD-OUEST	4,3	5,1		90,5	100	1,1	1,1		97,8	100	1,4	1,6		97,0	100
Niveau d'instruction de l'enquêté															
Aucun	,9	2,2		96,9	100	,1	1,8		98,1	100	,2	1,8		97,9	100
Primaire	2,4	2,3		95,1	100	,2	3,5		96,3	100	1,0	3,0		95,9	100
Postprimaire	5,6	1,7		92,4	100	1,8	2,2		96,0	100	3,7	1,9		94,2	100
Secondaire	23,5	5,6	2	68,9	100	21,7	5,4		72,8	100	23,0	5,6	1	70,0	100
Supérieur	22,1	8,0	1	69,0	100	36,5	13,8		49,8	100	22,9	8,3	1	68,0	100
Sexe de l'enquêté															
Masculin	8,3	3,5		87,8	100	,8	3,5		95,8	100	2,6	3,5		93,8	100
Feminin	2,8	2,0		94,9	100	,2	1,0		98,8	100	,7	1,2		98,1	100
Tranche d'âge de l'enquêté															
15-24 ans	,4	,6		98,9	100	,1	,9		99,0	100	,1	,9		99,0	100
25-34 ans	5,8	2,3		91,8	100	1,2	2,8		96,1	100	2,4	2,6		94,9	100
35-44 ans	10,2	3,5	1	85,7	100	,5	2,7		96,8	100	2,9	2,9		94,0	100
45-54 ans	7,7	4,9	1	86,5	100	,1	2,2		97,7	100	1,8	2,8		95,1	100
55-64 ans	5,9	4,8	1	88,6	100	,2	2,8		97,0	100	1,3	3,2		95,4	100
65 ans et plus	1,5	6,1		92,5	100	,5	1,7		97,8	100	,6	2,2		97,2	100
Jeunes de 15-24ans															

15-24 ans	,4	,6		98,9	100	,1	,9		99,0	100	,1	,9		99,0	100
25 ans et plus	7,3	3,4		88,9	100	,6	2,6		96,8	100	2,2	2,8		94,9	100
Jeunes de 15-34ans															
15-34 ans	3,6	1,6		94,6	100	,6	1,8		97,6	100	1,3	1,8		97,0	100
35 ans et plus	8,3	4,3	1	86,8	100	,3	2,5		97,2	100	2,1	2,9		94,9	100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage															
Salarié du public ou parapublic	26,5	4,4	2	67,1	100	28,6	3,8		67,6	100	26,9	4,3	2	67,2	100
Salarié du privé FORMEL	9,3	4,7		85,9	100	,0	4,9		95,1	100	8,7	4,7		86,6	100
Salarié du privé INFORMEL	2,6	1,7		95,6	100	2,3	1,7		96,0	100	2,5	1,7		95,7	100
Employeur	3,2	6,4		90,1	100	,6	3,2		96,2	100	1,2	4,0		94,7	100
Trav. Compte Propre	1,2	2,3		96,5	100	,2	2,1		97,8	100	,3	2,1		97,6	100
Travailleur familial	,7	,0		99,3	100	,0	1,1		98,9	100	,1	,9		98,9	100
Apprenti	1,4	,0		98,6	100	3,0	,0		97,0	100	2,4	,0		97,6	100
Inclassable	2,9	11,0		86,1	100	,0	19,3		80,7	100	1,6	14,8		83,6	100
Chômeur	1,8	1,5	1	95,8	100	,0	,0		100,0	100	1,5	1,2	1	96,6	100
Inactif	2,4	2,8		94,8	100	,0	,9		99,1	100	1,0	1,6		97,4	100
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté															
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	23,5	10,2	3	63,1	100	50,2	49,8		,0	100	24,5	11,6	3	60,8	100
Cadre moyen, agent de maîtrise	30,9	6,1	1	62,3	100	41,5	5,2		53,3	100	32,4	6,0	1	61,0	100
Employé/ ouvrier qualifié	21,6	4,0	1	73,2	100	29,6	7,8		62,6	100	22,9	4,6	1	71,5	100
Employé/ ouvrier semi qualifié	5,9	2,8	1	90,3	100	4,1	1,5		94,4	100	5,6	2,6	1	91,0	100
Manoeuvre	3,0	,9		96,1	100	,0	,7		99,3	100	2,3	,8		96,9	100
Employeur	4,5	9,8	1	85,1	100	,5	7,4		92,1	100	2,0	8,3		89,5	100
Travailleur pour compte propre	,9	2,4		96,7	100	,3	3,5		96,3	100	,4	3,2		96,4	100
Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	,3	1,0		98,7	100	,1	1,0		98,9	100	,1	1,0		98,9	100
Apprenti	,4	1,0		98,6	100	5,1	1,3		93,6	100	1,4	1,1		97,5	100
Inclassable	1,8	14,9		83,3	100	,0	27,2		72,8	100	1,0	20,4		78,6	100
Secteur institutionnel															
APU	35,1	6,6	3	55,7	100	41,0	5,7		53,3	100	36,0	6,5	2	55,3	100
Entreprises modernes	13,6	5,0		81,3	100	15,5	13,3		71,2	100	13,7	5,5		80,6	100
Ménages	1,0	2,1		96,8	100	,2	2,0		97,8	100	,4	2,1		97,6	100
ISBL-SM	13,0	5,1		81,9	100	,0	53,1		46,9	100	10,3	15,1		74,6	100
Branche d'activité															
Agriculture, élevage	1,1	2,3		96,6	100	,2	2,0		97,8	100	,2	2,0		97,7	100
Sylviculture, pêche, chasse	,0	25,8		74,2	100	,0	15,1		84,9	100	,0	16,3		83,7	100
Extraction	8,2	5,4		86,4	100	,0	,0		100,0	100	1,9	1,3		96,9	100
Industries agroalimentaires	2,6	2,3		95,1	100	,0	,3		99,7	100	1,3	1,3		97,4	100
Autres industries manufacturières	2,3	2,2		95,4	100	,0	3,4		96,6	100	1,6	2,5		95,8	100
BTP	3,2	3,9		92,9	100	,0	2,2		97,8	100	2,5	3,5		94,0	100
Commerce	1,7	2,0		96,2	100	2,0	2,3		95,7	100	1,8	2,1		96,1	100
Transport et courrier	10,6	4,8		84,2	100	3,8	,0		96,2	100	9,8	4,2		85,8	100
Hôtellerie, restauration	,7	,7		98,5	100	,0	,0		100,0	100	,5	,5		99,1	100

Télécommunications	5,2	7,5		87,4	100	,0	,0		,0	100	5,2	7,5		87,4	100
Services financiers	14,7	,0		85,3	100	,0	,0		100,0	100	13,2	,0		86,8	100
Autres services	16,8	4,2	1	77,8	100	21,2	7,9		70,9	100	17,4	4,8	1	76,8	100
Secteur d'activité															
Primaire	1,1	2,5		96,4	100	,2	2,1		97,7	100	,2	2,1		97,7	100
Secondaire	2,9	2,7		94,3	100	,0	1,2		98,8	100	1,7	2,1		96,2	100
Commerce	1,7	2,0		96,2	100	2,0	2,3		95,7	100	1,8	2,1		96,1	100
Services	13,3	3,7	1	82,1	100	11,6	4,2		84,2	100	13,0	3,8	1	82,5	100

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Annexe 6. 10 : Répartition des actifs occupés selon l'appartenance à une organisation syndicale professionnelle en %

	Milieu de résidence																							
	Urbain								Rural								Total							
	Forme de rémunération								Forme de rémunération								Forme de rémunération							
	Salaires fixes(mois, quinzaine, semaine) %	Au jour ou à l'heur e de travail %	A la tach e %	A la commissi on %	Bénéfi ce %	En nature(pro duits, nourriture, hébergement nt, etc) %	N'est pas remuné ré %	Tot al %	Salaires fixes(mois, quinzaine, semaine) %	Au jour ou à l'heur e de travail %	A la tach e %	A la commissi on %	Bénéfi ce %	En nature(pro duits, nourriture, hébergement nt, etc) %	N'est pas remuné ré %	Tot al %	Salaires fixes(mois, quinzaine, semaine) %	Au jour ou à l'heur e de travail %	A la tach e %	A la commissi on %	Bénéfi ce %	En nature(pro duits, nourriture, hébergement nt, etc) %	N'est pas remuné ré %	Tot al %
National	32,6	3,1	8	1,5	30	6,2	19,3	100	1,5	,5	1	,3	12	25,3	59,5	100	8,4	1,0	3	,5	16	21,1	50,7	100
Milieu de résidence																								
Urbain	32,6	3,1	8	1,5	30	6,2	19,3	100	,0	,0	1	,0	12	,0	,0	100	32,6	3,1	8	1,5	30	6,2	19,3	100
Rural	,0	,0		,0		,0	,0		1,5	,5	1	,3	12	25,3	59,5	100	1,5	,5	1	,3	12	25,3	59,5	100
Région																								
BOUCLE DU MOUHOUN	23,8	2,8	12	,2	26	10,0	25,3	100	1,4	,6	1	,0	8	24,6	64,1	100	2,9	,7	2	,1	10	23,6	61,5	100
CASCADES	30,0	2,8	12	2,6	34	2,3	15,8	100	1,7	,4	1	,4	15	15,4	66,1	100	6,0	,7	3	,8	18	13,4	58,5	100
CENTRE	41,3	3,3	8	1,6	32	1,9	12,3	100	2,6	,0	1	,0	13	9,5	74,5	100	34,9	2,7	6	1,4	29	3,1	22,6	100
CENTRE-EST	12,5	2,6	5	1,0	28	14,8	36,5	100	1,4	,6	1	,4	19	25,4	53,0	100	3,2	,9	1	,5	20	23,6	50,3	100
CENTRE-NORD	16,7	,2	8	3,2	25	11,2	35,4	100	,6	,5	1	,7	8	26,7	62,2	100	1,8	,5	2	,9	9	25,5	60,1	100
CENTRE-OUEST	27,7	1,2	4	1,2	25	14,1	25,9	100	1,8	,1	1	,3	12	14,0	70,6	100	5,0	,2	2	,4	14	14,0	65,0	100
CENTRE-SUD	13,0	,4	8	,8	14	22,0	42,3	100	1,3	,3	1	,3	7	35,8	53,5	100	2,4	,3	2	,3	8	34,5	52,4	100
EST	30,8	1,4	5	,6	12	18,2	31,5	100	1,6	,6	1	,1	13	32,3	51,7	100	3,4	,6	1	,1	13	31,4	50,4	100
HAUTS-BASSINS	24,7	4,3	10	1,7	32	8,2	19,4	100	2,5	,4	1	,4	20	20,0	56,0	100	9,8	1,7	4	,8	24	16,1	43,9	100
NORD	33,6	2,7	8	,2	26	5,7	23,4	100	,1	1,2	4	,4	9	21,5	63,7	100	3,9	1,3	5	,4	11	19,7	59,1	100
PLATEAU CENTRAL	25,0	,9	4	,5	29	7,3	32,7	100	1,8	,9	1	,1	11	15,7	69,6	100	3,4	,9	1	,1	12	15,1	67,1	100
SAHEL	33,4	5,1	8	1,2	19	9,7	23,9	100	1,6	,2		,2	3	52,0	43,0	100	3,3	,4	1	,3	3	49,7	42,0	100
SUD-OUEST	15,7	3,6	4	1,0	27	13,5	35,4	100	3,3	,0	1	,0	19	21,0	56,3	100	4,7	,4	1	,1	20	20,2	53,9	100
Niveau d'instruction de l'enquêté																								
Aucun	14,5	2,5	7	1,3	39	11,1	24,2	100	,6	,4	1	,2	12	26,9	59,0	100	2,2	,7	2	,3	15	25,1	55,0	100
Primaire	24,7	4,0	11	1,8	33	5,6	20,1	100	1,6	,6	3	,5	13	21,8	59,0	100	9,9	1,8	6	,9	20	16,0	45,1	100
Postprimaire	38,1	3,9	9	1,7	25	2,9	20,1	100	7,0	,8	1	,9	6	13,7	70,7	100	22,4	2,3	5	1,3	15	8,3	45,6	100
Secondaire	75,4	1,2	4	,8	10	,4	8,7	100	46,3	,5	3	,0	2	5,2	42,8	100	67,7	1,0	3	,6	8	1,7	17,7	100
Supérieur	85,6	2,2	3	1,6	6	,1	2,0	100	65,2	,0		,0		18,4	16,3	100	84,5	2,1	2	1,5	6	1,0	2,8	100
Sexe de l'enquêté																								
Masculin	37,7	4,6	12	2,1	22	8,4	13,8	100	2,6	,7	2	,5	16	40,4	37,6	100	11,3	1,7	5	,9	17	32,4	31,7	100
Feminin	26,6	1,2	3	,8	39	3,7	25,6	100	,7	,3		,1	8	12,6	77,8	100	5,7	,4	1	,3	14	10,8	67,8	100
Tranche d'âge de l'enquêté																								
15-24 ans	24,9	5,4	8	1,6	13	3,3	43,9	100	1,4	,6	1	,4	5	11,3	80,2	100	5,6	1,5	2	,6	6	9,9	73,9	100
25-34 ans	37,1	3,3	9	1,5	30	4,0	14,8	100	2,5	,7	1	,4	12	25,6	57,9	100	11,5	1,3	3	,7	17	20,0	46,7	100
35-44 ans	37,8	1,9	8	1,8	34	6,4	9,9	100	1,8	,2	2	,0	15	28,4	52,8	100	10,9	,6	4	,4	20	22,8	42,0	100
45-54 ans	32,4	2,0	7	1,0	40	8,0	10,0	100	,6	,2	1	,3	15	34,6	48,7	100	7,9	,6	2	,5	20	28,5	39,8	100

55-64 ans 65 ans et plus	25,6 13,4	1,2 ,6	4 3	1,2 ,9	40 45	14,8 26,5	13,6 10,7	100 100	,4 ,3	,2 ,6	1	,2 ,4	20 18	41,8 42,2	36,3 37,7	100 100	5,4 1,9	,4 ,6	1	,4 ,4	24 22	36,5 40,3	31,9 34,4	100 100
Jeunes de 15-24ans																								
15-24 ans 25 ans et plus	24,9 34,7	5,4 2,4	8 8	1,6 1,5	13 34	3,3 7,1	43,9 12,3	100 100	1,4 1,6	,6 ,4	1 1	,4 ,2	5 15	11,3 31,0	80,2 51,0	100 100	5,6 9,4	1,5 ,9	2 3	,6 ,5	6 19	9,9 25,3	73,9 41,8	100 100
Jeunes de 15-34ans																								
15-34 ans 35 ans et plus	32,2 33,0	4,1 1,8	9 7	1,6 1,4	23 37	3,7 9,3	26,5 10,5	100 100	1,9 1,0	,7 ,3	1 1	,4 ,2	8 16	18,1 34,2	69,6 46,9	100 100	8,5 8,1	1,4 ,6	3 2	,6 ,4	11 21	15,0 28,6	60,2 38,8	100 100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage																								
Salarié du public ou parapublic	81,2	,7	1	,5	11	,7	4,4	100	61,5	,0		,0	11	4,5	23,3	100	77,7	,6	1	,4	11	1,3	7,7	100
Salarié du privé FORMEL	65,9	2,9	7	2,7	15	,1	5,9	100	85,3	,0		,0	5	,0	9,9	100	67,2	2,7	7	2,5	14	,0	6,2	100
Salarié du privé INFORMEL	47,0	7,5	15	2,9	17	1,0	9,1	100	21,4	8,5	16	4,4	9	7,6	33,3	100	40,5	7,7	15	3,3	15	2,7	15,3	100
Employeur Trav.	13,8	3,2	9	,5	56	1,7	15,4	100	,3	,3	1	,0	31	6,3	61,2	100	3,6	1,0	3	,1	37	5,2	50,1	100
Compte Propre	8,1	1,6	6	,9	41	12,7	29,2	100	,5	,3	1	,2	11	27,6	59,6	100	1,4	,4	1	,3	15	25,7	55,9	100
Travailleur familial	15,4	3,4	6	3,7	17	6,5	48,1	100	,5	,0		,0	7	16,7	75,1	100	3,0	,6	1	,6	9	15,0	70,7	100
Apprenti	13,5	6,6	26	2,1	14	7,1	30,6	100	5,8	19,5	25	5,5		3,0	41,7	100	8,9	14,2	25	4,1	6	4,7	37,2	100
Inclassable	13,5	4,2	14	3,0	21	3,7	41,3	100	,0	4,7	7	,0	9	11,1	68,2	100	7,3	4,5	10	1,6	16	7,1	53,6	100
Chômeur	33,4	5,3	7	1,4	33	1,6	18,8	100	,0	,0		,0	40	10,4	49,8	100	27,3	4,4	6	1,1	34	3,2	24,5	100
Inactif	37,5	3,3	7	2,0	27	2,4	19,9	100	1,6	,0	1	1,3	11	17,6	67,4	100	15,8	1,3	3	1,6	18	11,6	48,6	100
Catégorie socio-professionnelle de l'enquêté																								
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	95,1	4,0	1	,0		,0	,0	100	100,0	,0		,0		,0	,0	100	95,2	3,9	1	,0		,0	,0	100
Cadre moyen, agent de maîtrise	98,2	,1	1	1,0		,0	,0	100	100,0	,0		,0		,0	,0	100	98,4	,1	1	,9		,0	,0	100
Employé/ ouvrier qualifié	90,0	2,5	7	,8		,0	,0	100	90,0	,0	10	,0		,0	,0	100	90,0	2,1	7	,7		,0	,0	100
Employé/ ouvrier semi qualifié	76,9	5,0	14	3,6		,1	,0	100	72,2	13,9	9	,0		5,3	,0	100	76,1	6,5	13	3,0		1,0	,0	100
Manoeuvre	63,8	12,8	19	4,4		,1	,0	100	32,4	21,4	29	12,6		4,9	,0	100	55,9	15,0	21	6,5		1,3	,0	100
Employeur	,6	,2	12	1,2	81	2,6	2,9	100	,0	,7	3	,0	78	14,6	3,1	100	,2	,5	7	,4	79	10,1	3,1	100
Travailleur pour compte propre	,2	,3	6	,3	74	14,2	4,5	100	,1	,2	1	,1	27	58,0	13,7	100	,1	,2	2	,1	37	48,6	11,7	100

Travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale	3,0	1,2	2	1,1	3	5,0	84,8	100	,0	,0		,1	1	6,1	92,2	100	,2	,1		,2	1	6,1	91,7	100
Apprenti	5,8	3,0	8	1,7	1	4,8	75,7	100	,0	4,9	18	2,7	8	,0	66,4	100	4,6	3,4	10	1,9	3	3,7	73,7	100
Inclassable	10,3	6,8	9	2,6	9	3,6	58,6	100	,0	6,7	9	6,7	7	15,7	54,7	100	5,7	6,7	9	4,5	8	9,0	56,8	100

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

ENESI-2015 Résultats

DSSE/SCEAM/2016/09

Décembre 2016

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 BP : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : +226 25 37 62 04 - Fax : +226 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insdbf@yahoo.fr ou insd@insd.bf